LA LIBERTÉ

Volume 81 n° 5 Saint-Boniface, du 29 avril au 5 mai 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*

Les 120 ans des SNJM

C'était devant les portes de l'Académie Sainte-Marie, en 1920. Ces jeunes filles font partie de la grande famille manitobaine qui a reçu son éducation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, arrivées au Manitoba en 1874. Dans une section spéciale, La Liberté rend hommage aux quelque 700 religieuses qui ont fait oeuvre d'éducation au fil des ans. Pages 11 à 22.



Archives SNJM

Le travail au noir

Revenus qu'on ne déclare pas, taxes qu'on ne paie pas: des tricheurs, il y en a de toutes les sortes, mais combien Revenu Canada perd-il chaque année à cause de revenus non déclarés? **Lire en page 7.**

Les écoles de Lourdes

Après deux séances de conciliation avec la Montagne, les dirigeants de la Division scolaire franco-manitobaine estiment que le transfert des écoles de Lourdes ne causera pas de problèmes. **Page 3.**

Je l'écoute en cachette

Patrick Norman était à Winnipeg pour lancer un album anglais. Rencontre avec ce chanteur country à la popularité retrouvée. **Page 7.**

Maintenant, l'offre active

La Ville de Winnipeg adopte enfin son plan de mise en oeuvre des services en français, avec un échéancier. Prochaine étape: l'offre active. **Page 5.**

Citation de la semaine

«C'était mou à l'intérieur, et assez gras, il y avait beaucoup de blanc.»

De quoi donc parle Joachim Dupasquier? Pour le savoir, lire notre article Société à la **page 27.**

«Pas question de lui donner un ministère paroissial»

L'abbé Jean-Paul Gagné dans Saint-Boniface?

L'abbé Jean-Paul Gagné a résigné ses fonctions de curé dans la paroisse de Fort Kent en Alberta, suivant une perte de confiance de la part de ses paroissiens. Il relève maintenant de son diocèse d'origine.

C'est ce qu'a confirmé le porte-parole de l'archevêché de Saint-Boniface, l'abbé Claude Blanchette, précisant que la décision a été prise conjointement par l'évêque de Saint-Paul, Mgr Raymond Roy et l'abbé Gagné.

La salle des nouvelles de CBWFT a diffusé le mois dernier un reportage choc sur des allégations d'inconduite sexuelle à l'endroit du prêtre originaire de Powerview au Manitoba.

Le 26 avril, la télé française a révélé que l'évêque de Saint-Paul rejette la responsabilité de retrait de son prêtre sur ce reportage d'une demi-heure.

«Essentiellement, précise l'abbé Blanchette, lorsque les gens dans une paroisse n'ont plus confiance dans leur prêtre, ça crée une situation où le prêtre ne peut plus exercer son ministère. Il vaut mieux alors qu'il se retire.»

L'avenir de l'abbé Gagné repose donc entre les mains de l'arche-vêque de Saint-Boniface, Antoine Hacault. «Il a quitté la paroisse de Fort Kent et le diocèse de Saint-Paul, précise Claude Blanchette, ça veut dire qu'il retourne dans son diocèse d'origine, Saint-Boniface.

«Pour le moment, il est en période de repos prolongé. Son avenir, ce sera décidé dans le temps comme dans le temps. Mais il n'est pas question qu'il exerce un ministère paroissial.»

J.-P. D.

Cécile Berard quitte la SFM

La première secrétaire-trésorière de la DSFM

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a annoncé le 21 avril la nomination de Cécile Berard au poste de secrétaire-trésorière.

«Sa candidature est la meilleure que nous avons reçue», mentionne le président de la DSFM, Louis Tétrault. Une vingtaine de personnes ont posé leur candidature pour ce poste, et «peu de personnes avaient toutes les capacités qu'on demandait.»



Archives La Liberté

Cécile Berard.

Pour l'actuelle directrice générale de la Société franco-manitobaine (SFM), ce nouveau poste représentera de nombreux défis.

«Tout est à faire. Pour moi, c'est quelque chose d'unique que la création de cette nouvelle division scolaire. C'est un poste idéal après la SFM, parce que ça rejoint mon engagement dans la communauté et ça me permet d'utiliser ma formation et mon expérience en comptabilité et en management.»

Après six ans et demi à la direction de la SFM, Cécile Berard entrera dans ses nouvelles fonctions en juillet. «Ce sera aussi triste de partir, parce que la SFM a été une étape importante et un aspect très positif dans ma vie.»

Sylviane LANTHIER

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée





Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-réceptionniste: Danielle PARENT
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Association de la presse francophone
Journal de l'année
1992-93



Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 234-6735

Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

La Rose d'or

Doué la Fontaine - Le Comité littéraire du Prix international de la Rose d'or lance la 32e édition de son Concours de poésie, dont le premier prix est de 6 000 francs. Avant le 31 mai prochain, les intéressés doivent envoyer cinq poèmes originaux et inédits de moins de 150 lignes au total. Infos: écrire à Eugène Beaumont, 11, rue de Nantilly, 49400 - Saumur, France.

Populaire en Ontario

Ottawa - L'actif de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario a augmenté de 5,6 % pour atteindre 1,5 milliard $ à la fin de 1993. Les créances douteuses ont été maintenues au très bas niveau de 0,12 %, comparativement à 0,30 % chez Desjardins et 0,75 % chez les banques. Les dirigeants se préparent à des grands changements, avec l'adoption sous peu d'une nouvelle loi ontarienne qui donne aux caisses pop les mêmes droits que les banques. Toute une gamme de nouveaux services seront offerts. Image oblige: pour la première fois, la Fédération a même permis aux journalistes d'assister à la réunion annuelle! (APF)

Sortir des écoles

Ottawa - La Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien a changé de mandat: rebaptisée la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne, elle élargira sa clientèle à tous les francophones de 14 à 18 ans de la province. L'organisme a demandé à Direction jeunesse, qui s'occupe des jeunes de 14 à 30 ans, de se retirer du secteur des adolescents. Des négociations sont en cours. (APF)

L'article 24 en cour?

Montréal - La Commission nationale des parents francophones est à la recherche d'une occasion pour tester l'article 24 de la Charte des droits devant les tribunaux. Recourir à l'article 24 permettrait d'obliger une province ou un territoire à réparer des torts historiques en matière d'éducation. La Commission a souligné la volonté du présent gouvernement à Ottawa de rétablir le Programme de contestation judiciaire. (Info-parents)

Séminaire d'été

Edmonton - Le 3e Séminaire d'été sur la francophonie canadienne se déroulera cette année à la Faculté Saint-Jean d'Edmonton, en Alberta, du 31 juillet au 19 août. Le Séminaire portera sur l'éducation et la reproduction sociale et culturelle des minorités francophones. Il s'adresse aux universitaires inscrits en 3e et 4e année ou en maîtrise, ainsi qu'aux personnes oeuvrant dans le monde associatif. Infos: Claudette Tardif, Faculté Saint-Jean, Edmonton, T6C 4G9.

Laurent Desjardins préside les négociations DSFM - La Montagne

Une tentative de conciliation

«La Divison scolaire de la Montagne reconnaît maintenant que les deux écoles de Notre-Dame-de-Lourdes appartiennent à la Division scolaire franco-manitobaine, et nous n'envisageons plus de problèmes quant au transfert de ces deux établissements», déclare le président de la DSFM, Louis Tétrault.

Cette déclaration survient après la tenue en avril de deux rencontres de conciliation entre les divisions scolaires, présidées par Laurent Desjardins. «Ces rencontres étaient devenues nécessaires, explique Louis Tétrault, parce que la situation ne pouvait pas en rester là.»

Plus tôt dans l'année, la Montagne avait tenté de conserver une des deux écoles de Lourdes pour y offrir un programme 50-50 auquel se seraient inscrits 110 enfants. La DSFM avait pour sa part refusé de céder une école.

Une première rencontre de conciliation a donc eu lieu le 15 avril. «Nous n'avons abouti à rien, mais nous nous sommes entendus pour prévoir une autre réunion, où les deux divisions présenteraient chacune leur offre», explique Louis Tétrault.

Mais cette rencontre du 22 avril, où les offres et les contre-offres se sont succédées (voir encadré), ne s'est pas soldée par une entente.

«Le dernier message qu'on a eu de la Montagne, lance Louis Tétrault, c'est qu'ils estimaient que ces négociations n'avançaient pas et qu'ils allaient demander au ministre de l'Éducation une nouvelle école à Lourdes. Nous en concluons que, dès le 1er juillet, les deux écoles seront à nous.

«Pour nous, il était impossible de céder une de ces écoles alors qu'un processus démocratique, même s'il était imparfait, a permis aux parents d'indiquer leur volonté que ces écoles soient transférées.»

Malgré l'échec relatif de ces rencontres de conciliation, la DSFM les considère comme un grand pas: «Lors de la première rencontre, ils nous disaient: "Ces écoles ne sont pas à vous et si vous en obtenez une, considérez-vous chanceux".


photo: Hubert Pantel

Louis Tétrault. Le cas de Lourdes est-il réglé?


Archives La Liberté

Laurent Desjardins a été nommé conciliateur.

«Nous croyons que nous avons fait tout ce qu'il était possible pour représenter notre population de façon adéquate. Nous ne voulons pas la guerre. Quand on a la volonté de négocier, les choses vont bien.»

Pendant que le conciliateur, Laurent Desjardins, doit faire rapport au ministre de l'Éducation, la DSFM se prépare à une autre ronde de négociations avec la Montagne, cette fois en ce qui concerne le transport des élèves.

Quelque 90 élèves de la DSFM seront transportés par des autobus appartenant à la Montagne en septembre prochain. «Nous voulons entamer des négociations là-dessus le plus vite possible, et nous espérons qu'elles iront mieux.»

La loi prévoit à ce sujet des modalités claires: un échéancier de 60 jours pour négocier, et le recours à l'arbitrage en cas d'échec.

La Division scolaire de la Montagne n'a pas voulu faire de commentaire, ni sur les rencontres de conciliation, ni sur l'obtention éventuelle d'une nouvelle école.

Sylviane LANTHIER

Les cinq offres

Voici un résumé des offres déposées sur la table de négociation, lors de la rencontre du 22 avril entre la Montagne et la DSFM.

• La Montagne offre d'abord de conserver l'école élémentaire de Lourdes. La DSFM aurait l'école secondaire, et obtiendrait de l'aide de la Montagne pour réaménager les locaux. Offre refusée.

• La DSFM propose d'offrir le programme 50-50 dans les deux écoles pendant deux ans, puis d'intégrer ces élèves au 75-25 selon l'échéancier prévu par la loi. Offre refusée: la Montagne veut conserver la gestion de ses programmes.

• La Montagne propose de louer l'école élémentaire pendant deux ans, avec option d'achat. Offre refusée: la DSFM estime que négocier pendant deux ans serait nocif pour tout le monde.

• La DSFM propose une entente semblable à celle intervenue avec la Rivière-Rouge. Les élèves inscrits au programme français de la Montagne fréquenteraient les écoles de la DSFM, après entente entre les deux divisions. Offre refusée: la Montagne veut ses locaux.

• Dernière offre de la DSFM: donner trois classes portatives à la Montagne, que cette dernière installerait dans un lieu de son choix, mais séparé des écoles actuelles, et qu'elle pourrait compléter par d'autres locaux. Elle aurait donc une nouvelle école qui lui appartiendrait. Offre refusée.

S. L.

SAINT-MALO

Le livre du centenaire sera lancé

Les quelque 500 personnes ayant commandé (et payé d'avance) une copie du livre du centenaire de la paroisse de Saint-Malo ont été invitées au lancement officiel de «À l'ombre de nos clochers».

Le lancement aura lieu le samedi 7 mai 1994, de 13 h 30 à 16 h, à la salle Iberville de Saint-Malo. La rencontre débutera avec la présentation d'un invité-surprise, informe la porte-parole Lise Gosselin.

La paroisse a fêté son centenaire en 1992. Les copies non vendues du livre seront offertes à 55 $ l'unité à la suite du lancement.

Infos: Lise Gosselin (347-5640).

ÉDITORIAL

Le pouvoir aux parents

La plupart des éducateurs sont parents et de nombreux parents sont éducateurs. Cela est une invitation à la confusion des rôles, surtout dans une société qui compte plus que sa part d'enseignants.

Au moment où la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) se prépare à statuer sur les droits et les responsabilités du comité d'école, il se trouve que les professionnels de l'enseignement demandent le droit de vote.

Les raisons: l'occasion est idéale pour innover et pour établir un vrai partenariat entre les intervenants. Ce sont des buts très valables.

Mais il y a plusieurs façons d'innover et d'établir des partenariats. Pourquoi les profs arrêtent-ils leur choix sur la dimension politique?

Il est évident que les responsables de la direction et de l'enseignement, ainsi que les étudiants du secondaire doivent être présents au comité. Mais faut-il qu'il y jouent un rôle décisionnel?

Les profs sont-ils prêts à consentir aux parents un droit de regard sur ce qui se fait dans la salle de cours?

Évidemment que non. Une des grandes craintes des enseignants face à l'arrivée des parents dans la gestion scolaire porte justement sur une ingérence possible.

N'est-ce pas qu'ils ont un peu tendance à voir les parents comme plus ou moins compétents en matière d'éducation? Cela est-il parfois justifié?

Il reste que le législateur a confié spécifiquement la gestion de la DSFM aux parents de la minorité, dont l'assemblée constitue l'instance suprême. Les droits et les responsabilités du comité d'école découlent directement d'une délégation de pouvoir du régional au local, de parents à parents.

À ce niveau, on ne s'attendrait pas que les profs votent au comité d'école, pas plus que le directeur général à la commission scolaire ou le sous-ministre en Chambre.

En même temps, il faut reconnaître et respecter l'autonomie des directeurs dans leur école et des profs dans leur salle de cours. Que chacun ait son rôle clairement défini et la pleine autorité dans sa zone de travail n'est pas une entrave à la participation.

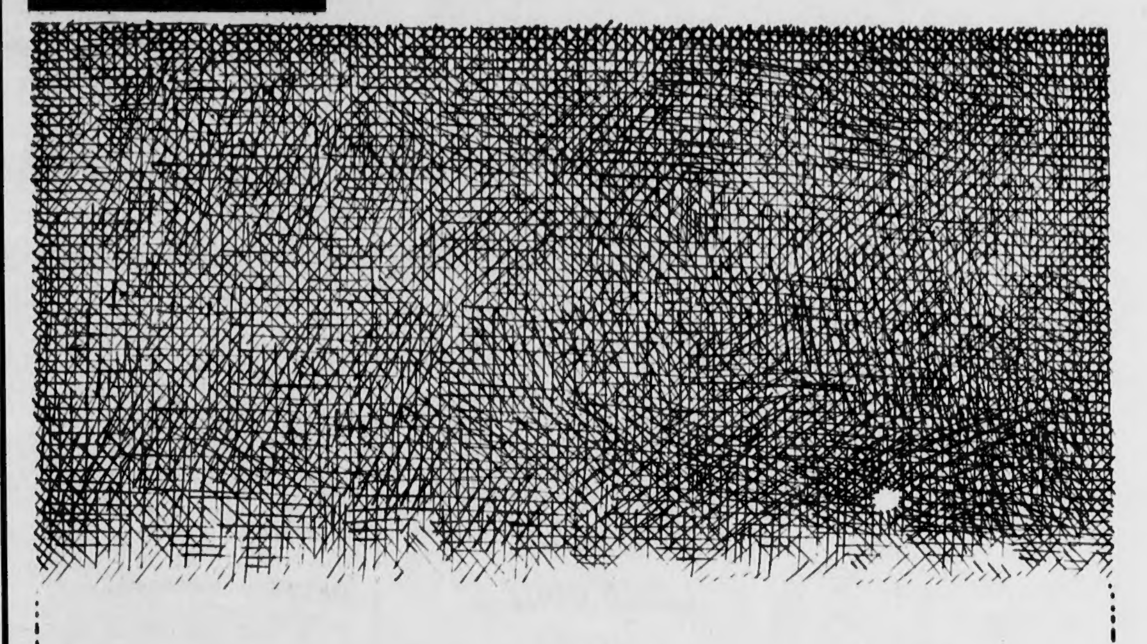
Au contraire: le sentiment de sécurité que l'on peut avoir par rapport à son rôle est la base d'un partenariat.

Les professionnels et les experts ne devraient pas craindre les nouveaux décideurs. Leur rôle est de les conseiller et de les convaincre.

Ensuite, il revient aux parents de faire confiance aux éducateurs. Et il est important qu'ils soient à l'écoute de moyens pour renforcer le partenariat souhaité.

Jean-Pierre DUBÉ

CAYOUCHE



JE VOUDRAIS ÊTRE UN PROTECTEUR DES NON PROTÉGÉS
UN GUIDE DES ÉGARÉS
UN BATEAU
UN PONT POUR CEUX QUI CHERCHENT LE RIVAGE LOINTAIN
UNE LAMPE POUR CEUX QUI ONT BESOIN DE LUMIÈRE
UN LIT POUR CEUX QUI ONT BESOIN DE REPOS.
NAGARJUNA, BOUDDHISTE

Cayouche, La Liberté -94

Finis le journalisme et les sports?

André Brin sera directeur général du CJP

Le grand jeu des chaises musicales dans la francophonie se poursuit cette semaine avec la nomination d'André Brin, journaliste de CKXL et collaborateur à La Liberté, à la direction générale du Conseil jeunesse provincial (CJP).

Il succèdera le 9 mai à Alain Boucher, qui est le nouveau directeur général du Centre culturel franco-manitobain.

Âgé de 29 ans, André Brin est né au Nigeria et réside au Manitoba depuis l'âge de dix ans. Diplômé du Collège universitaire de Saint-Boniface, il a oeuvré à la salle de nouvelles de la SRC pendant quatre ans avant de se retrouver au réseau MTN en 1992 et à CKXL en 1993.

«J'ai participé aux activités du CJP quand j'étais plus jeune. Maintenant que j'ai fait autre chose, je reviens avec plus de bagage. Je pense que je peux faire une différence dans la promotion de la langue française auprès des jeunes.

«C'est important pour moi, à ce point-ci de ma carrière, de gagner de l'expérience en administration, explique André Brin.

«Je quitte le monde des médias pour le moment parce que je m'étais donné cinq ans et je ne vois pas où ça peut aboutir. J'aime encore ça, mais c'est le temps de passer à autre chose.»

Lors de l'assemblée annuelle du CJP, tenue le 26 avril, Sol Desharnais a été élu à la présidence, tandis que Chantal Painchaud a été nommée à la vice-présidence, Roxanne Dupuis, secrétaire et Rodrigue Guay, trésorier. Trois nouveaux conseillers ont également été élus: Nadine Bourrier (universitaire), Christian Molgat (travailleur) et Frédéric Lesage (secondaire).

Jean-Pierre DUBÉ



Services en français à Winnipeg

Après l'adoption, la promotion

À l'heure où cet article a été écrit, la Ville de Winnipeg s'apprêtait à adopter définitivement, le mercredi 27 avril, un plan de mise en oeuvre des services en français, accompagné d'un échéancier.

La Ville n'avait guère le choix puisque la date limite fixée par la loi pour adopter le plan de mise en oeuvre était le 1er mai 1994. En n'agissant pas, elle se serait placée automatiquement hors-la-loi.

Le plan de mise en oeuvre, élaboré en consultation avec la Société franco-manitobaine (SFM), prévoit que tous les services municipaux sans exception seront disponibles en français dans le district de Riel (Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Norbert) et dans les bureaux centraux de la Ville sur la rue Main. La date limite est fixée à 1998.

Cela veut dire, entre autres choses, que le commissariat de police de Saint-Boniface devra offrir des services en français 24 h sur 24 (ce qui suppose l'embauche de cinq policiers bilingues), et que les cours de natation offerts à la piscine Boni-Vital seront disponibles en français.


Michel Chartier. «Le contenu du plan nous paraît satisfaisant.»

Michel Chartier, responsable du comité de revendications à la SFM, souligne que «la majorité des services seront en place en 1994», si l'on en croit l'échéancier. Le plan prévoit également la bilinguisation progressive de 13 000 panneaux routiers dans le district de Riel, ce qui pourrait coûter environ 550 000 $ (on compte sur l'aide des gouvernements fédéral et provincial).

Après l'adoption du plan, la Ville devrait logiquement mettre en place une politique d'offre active des services (information publicitaire, accueil bilingue au téléphone, pannonceaux et épinglettes bilingues dans les bureaux, etc.). Mais rien n'a encore été annoncé dans ce domaine.

«La promotion des services est indispensable, soutient Michel Chartier. Les gens ont besoin d'information parce qu'ils sont habitués à faire leurs affaires en anglais.»

Laurent GIMENEZ

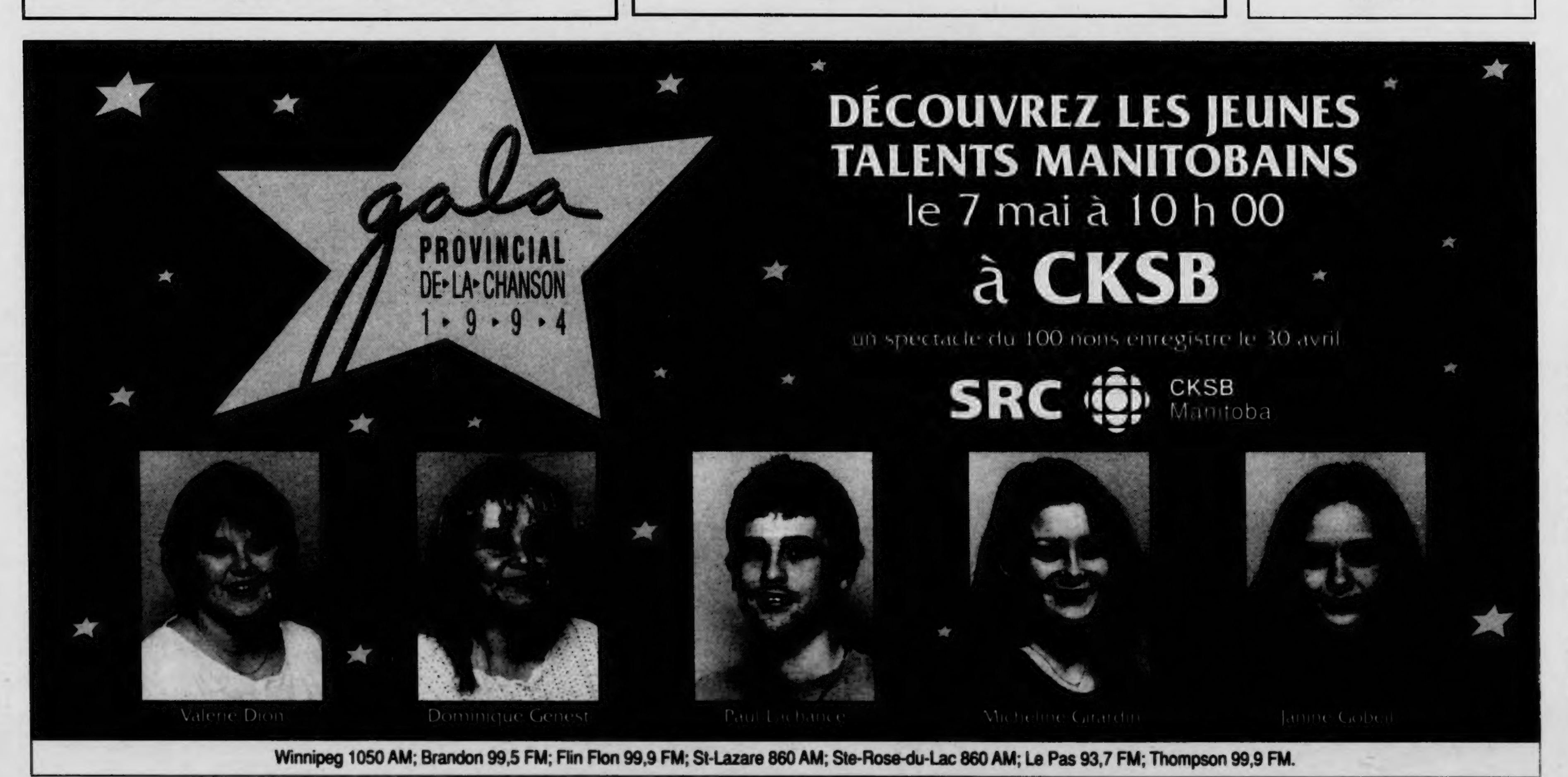
Erratum

Un article paru dans l'édition de La Liberté du 22 au 29 avril m1994 laissait entendre que le Colloque des écrivains en herbe, qui a eu lieu le 22 avril, est organisé par la Direction des ressources éducatives françaises (DREF). Il aurait fallu dire que le Bureau de l'éducation française, dont la DREF est une composante, en est responsable.

Encouragez nos annonceurs!

LES PETITES ANNONCES

... Ça paie et c'est facile à utiliser!



Télé-horaire de la semaine du 30 avril au 6 mai 1994

Samedi 30 avril

7h30 CBWFT **Vazimolo**
7h31 CBWFT **Les oursons volants**
7h55 CBWFT **La petite sirène**
8h00 T-M **La forêt magique**
8h20 CBWFT **Looping**
8h30 T-M **Bugs Bunny**
8h40 CBWFT **Clyde**
9h00 T-M **Batman**
9h05 CBWFT **Vazimolo**
9h30 T-M **Le journal de l'histoire**
9h45 CBWFT **La bande à Dingo**
10h00 T-M **Le championnat des quilles**
10h10 CBWFT **Tiny toons**
10h15 TV-5 **Alice**
10h35 CBWFT **Pierre et Isa**
11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
T-M **Cinémaximum: La rançon mexicaine**
11h15 TV-5 **Vision 5**
11h30 CBWFT **La cour en direct**
TV-5 **Évasion**
12h00 CBWFT **Ma maison**
TV-5 **Bouillon de culture**
12h30 CBWFT **Le baseball Labatt draft des Expos**
13h00 T-M **Meurtre à Hollywood**
13h30 TV-5 **Faut pas rêver**
14h30 TV-5 **Le magazine olympique**
15h00 CBWFT **Les splendeurs naturelles d'Europe**
T-M **Perfecto**
TV-5 **Reflets**
15h30 CBWFT **Génies en herbe**
T-M **Les héros de l'hiver**
16h00 CBWFT **Les contes d'Avonlea**
T-M **Vidéo rock détente**
TV-5 **Génies en herbe**
16h30 T-M **Harry et les Henderson**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Les francofolies de Montréal 1993**
17h20 CBWFT **Raison passion**
17h30 T-M **Ciné-extra: Les dents de la mer IV**
TV-5 **Décryptages**
18h00 CBWFT **Festival Juste pour rire**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les grands films: Vincent et moi**
TV-5 **Frou-Frou**
19h30 T-M **Ciné-extra: Un cadavre sous le chapeau**
20h00 TV-5 **Stars 90**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
21h20 CBWFT **Les nouvelles du sport**
21h50 TV-5 **Le Cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Forum des temps modernes**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h50 CBWFT **Télé-sélection: Masques**
22h51 T-M **Ciné-lune: Les copains d'abord**
23h05 TV-5 **Kaléidoscope**
23h35 TV-5 **Journal télévisé suisse**
0h05 TV-5 **Frou-Frou**
1h05 TV-5 **Scoubidou**
1h30 CBWFT **Fin des émissions**
0h51 T-M **Fermeture**
2h05 TV-5 **RFI**

FILMS

13h00 T-M Vincent et moi
Can.-Fr. 1990. Comédie. Une jeune artiste talentueuse, admiratrice de Vincent Van Gogh, découvre qu'un de ses croquis a été vendu en Hollande par un marchand d'art peu scrupuleux, comme oeuvre de jeunesse du célèbre peintre. Elle décide de se rendre à Amsterdam avec son ami pour tenter de confondre le coupable.

19h30 T-M Un cadavre sous le chapeau
Am. 1990. Drame policier. Après une liaison avec la maîtresse de son patron, le bras droit d'un magnat de la pègre se met au service d'un rival méfiant.

22h50 CBWFT Masques
Fr. 1986. Drame policier. Une vedette de la télévision reçoit chez elle un jeune romancier qui doit écrire sa biographie.

22h51 T-M Les copains d'abord
Am. 1983. Drame de moeurs. Un groupe d'amis qui a vécu la contestation se reforme à l'occasion de l'enterrement d'un camarade.

Dimanche 1er mai

7h30 CBWFT **Vazimolo**
7h31 CBWFT **Tao Tao**
7h55 CBWFT **Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson**
8h00 T-M **Vision mondiale**
8h15 CBWFT **Le livre de la jungle**
8h45 CBWFT **Doug**
8h55 CBWFT **Vazimolo**
9h00 T-M **Batman**
9h15 CBWFT **Manigances**
9h30 T-M **Seconde nature**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le Jour du Seigneur:** Messe célébrée à l'école Lucien Pagé de Montréal par Yvon Cousineau, ptre.
T-M **On rénove**
10h15 TV-5 **Planète musique**
10h30 T-M **Finances**
11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
T-M **Cinémaximum: Sentence à vie**
11h10 TV-5 **Planète musique**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Jamais sans mon livre**
12h05 CBWFT **La semaine verte**
13h00 CBWFT **Horizons**
T-M **Cinémaximum: La maîtresse du lieutenant français**
TV-5 **L'heure de vérité**
13h50 TV-5 **Le monde est à vous**
14h00 CBWFT **En avant la musique!**
15h00 CBWFT **Sous la couverture**
15h25 TV5 **Bon week-end**
15h30 T-M **Justice pour tous**
16h00 CBWFT **La ruée vers l'art**
T-M **Vins et fromages**
TV-5 **30 millions d'amis**
16h30 T-M **Simplement Sylvie**
TV-5 **Journal télévisé belge**
17h00 CBWFT **Second regard**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **L'école des fans**
17h30 CBWFT **En toute liberté**
T-M **Docteur Doogie**
17h40 TV-5 **Magellan**
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **J.E.**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h10 CBWFT **Découverte**
18h35 TV-5 **Champ libre**
19h00 CBWFT **Mr. Bean**
T-M **Objectif Relance**
TV-5 **La revue de presse de Michèle Cotta**
19h30 CBWFT **La soirée du Hockey Molson à Radio-Canada**
20h00 TV-5 **Jamais sans mon livre**
21h00 T-M **L'événement**
TV-5 **Scoubidou**
22h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Le cercle de minuit**
22h20 CBWFT **Scully rencontre**
22h43 T-M **Vision mondiale**
22h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h15 TV-5 **Journal télévisé belge**
23h25 CBWFT **Ciné-Club: Toubab Bi, France-Sénégal**
23h43 T-M **Finances**
23h45 TV-5 **La revue de presse de Michèle Cotta**
0h13 T-M **Fermeture**
0h45 TV-5 **Jamais sans mon livre**
1h10 CBWFT **Fin des émissions**
1h45 TV-5 **Bon week-end**
2h20 TV-5 **RFI**

FILMS

12h00 T-M Sentence à vie
Am. 1986. Drame social. Condamné à passer sa vie en prison, un jeune criminel entreprend des études de droit.

14h00 T-M La maîtresse du lieutenant français
Brit. 1981. Drame psychologique. Pendant qu'on tourne un film tiré d'un roman situé à l'époque victorienne, les deux interprètes des rôles principaux vivent une liaison.

23h25 CBWFT Toubab Bi, France-Sénégal
Fr. 1991. Ayant décroché un stage dans un grand laboratoire de cinéma parisien, Soriba quitte pour la première fois le Sénégal. (1ère)

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M **Salut, bonjour!**
6h35 CBWFT **Chevalier lumière**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 T-M **Bla bla bla**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
T-M **Top modèles**
9h30 T-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Les chatouilles du matin**
T-M **Bon appétit**
10h01 CBWFT **Pacha et les chats**
10h15 CBWFT **Iris le gentil professeur**
TV-5 **La méthode Victor**
10h30 CBWFT **La famille Câlinours**
T-M **La vie à Montréal**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
TV-5 **Gourmandises (vendredi)**
10h45 T-M **Première ligne**
TV-5 **Oxygène (lundi)**
TV-5 **Scully rencontre (mardi)**
TV-5 **Nord-sud (mercredi)**
TV-5 **Feu vert (jeudi)**
TV-5 **Découverte (vendredi)**
11h00 CBWFT **Les inventions de la vie (lundi)**
CBWFT **Voyages en Nunavik (mardi)**
CBWFT **Portrait des passions françaises (mercredi)**
CBWFT **Le monde dans votre assiette (jeudi)**
CBWFT **Comment ça va? (vendredi)**
11h15 TV-5 **Champ libre (lundi)**
TV-5 **Vision 5**
11h30 CBWFT **Les craquantes**
TV-5 **C'est tout Coffe**
12h00 CBWFT **Le midi**
TV-5 **La revue de presse de Michèle Cotta (lundi)**
TV-5 **Frou-Frou (mardi)**
TV-5 **Télescope (mercredi)**
TV-5 **Géopolis (jeudi)**
TV-5 **Wallonie 94 (vendredi)**
12h30 CBWFT **Mon amour, mon amour**
T-M **Sans plus, ni moins**
12h45 TV-5 **7 jours en Afrique (jeudi)**
12h50 TV-5 **Taratata (mercredi)**
13h00 TV-5 **Les brûlures de l'histoire (lundi)**
TV-5 **Bas les masques (mardi)**
TV-5 **Les chevaliers du ciel (jeudi)**
TV-5 **De pères en fils (vendredi)**
13h15 T-M **Au nom de la beauté**
13h30 CBWFT **Les temps modernes**
T-M **Les feux de l'amour**
14h00 TV-5 **Archéologie (lundi)**
TV-5 **Le divan (jeudi)**
14h05 TV-5 **Tell-quel (mardi)**
14h30 CBWFT **Pourquoi pas l'après-midi?**
T-M **Santa Barbara**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**

Lundi 2 mai

15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Fais-moi peur!**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Scully rencontre**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Là tu parles**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
T-M **Drôle de vidéo**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Perry Mason**
T-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Les grands jours du siècle**
20h00 T-M **Les Olden**
TV-5 **Bas les masques**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h10 TV-5 **Autant savoir**
21h25 CBWFT **Le point**
21h35 TV-5 **Fausse sortie**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h55 CBWFT **La météo**
22h59 T-M **Supercopter**
23h00 CBWFT **Taquinons la planète**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 CBWFT **La ruée vers l'art**
TV-5 **Bas les masques**
23h59 T-M **Fermeture**
0h30 CBWFT **La politique fédérale**
0h35 CBWFT **Fin des émissions**
0h40 TV-5 **Autant savoir**
1h05 TV-5 **Les grands jours du siècle**
1h55 TV-5 **RFI**

Mardi 3 mai

15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Fais-moi peur!**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse française**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Nord-sud**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Chambres en ville**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **La soirée du Hockey Molson à Radio-Canada**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 T-M **Le match de la vie**
TV-5 **Temps présent**
20h00 T-M **René Lévesque (making-of)**
TV-5 **Télescope**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h40 TV-5 **Le cercle de minuit**
21h50 CBWFT **Manitoba ce soir**
22h00 T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h20 CBWFT **Marilyn**
22h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h59 T-M **Ciné-lune: Diable en boîte**
23h00 TV-5 **Journal télévisé FR3**
23h15 CBWFT **La météo**
23h20 CBWFT **Découverte**
23h25 TV-5 **Revue de presse française**
23h30 TV-5 **Fausse sortie**
0h10 CBWFT **Second regard**
0h40 CBWFT **Fin des émissions**
1h00 TV-5 **Télescope**
1h45 TV-5 **RFI**
1h59 T-M **Fermeture**

FILMS

22h59 T-M Diable en boîte
Am. 1979. Comédie dramatique. Un jeune homme qui fuit la police est engagé comme cascadeur par un réalisateur fantasque.

Mercredi 4 mai

15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **L'infernale machine du Dr V**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse arabe**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Feu vert**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **La poule aux oeufs d'or**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
T-M **Cinéma du mercredi: Les coulisses de l'exploit**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les grands films: La pagaille**
TV-5 **Géopolis**
19h45 TV-5 **7 jours en Afrique**
20h00 TV-5 **Les chevaliers du ciel**
20h30 T-M **Benny Hill**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
TV-5 **Le divan**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 TV-5 **Espace francophone**
22h55 CBWFT **La météo**
23h00 CBWFT **Histoires fantastiques**
23h03 T-M **Ciné-lune: Scorpio**
23h10 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 CBWFT **Sous la couverture**
23h35 TV-5 **Revue de presse arabe**
23h40 TV-5 **Les chevaliers du ciel**
0h30 CBWFT **En toute liberté**
0h45 TV-5 **Géopolis**
1h00 CBWFT **Fin des émissions**
1h33 T-M **Fermeture**
1h25 TV-5 **7 jours en Agrique**
2h10 TV-5 **RFI**

FILMS

18h30 T-M Les coulisses de l'exploit
Am. 1988. Drame sportif. Lors de la série finale de baseball de 1919, divers joueurs insatisfaits de leur salaire acceptent d'être soudoyés par des racketters.

23h03 T-M Scorpio
Am. 1972. Drame d'espionnage. Un Français au service de la C.I.A. reçoit l'ordre de tuer son supérieur soupçonné d'être un agent double.

Jeudi 5 mai

15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Mission Top secret**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse africaine**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Livraison spéciale**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
T-M **Chop-suey**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 T-M **La trentaine**
TV-5 **Wallonie 94**
20h00 T-M **Claire Lamarche**
TV-5 **De pères en fils**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
21h50 CBWFT **Manitoba ce soir**
22h00 T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h20 CBWFT **Marilyn**
22h45 TV-5 **Dossiers justice**
22h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h59 T-M **Ciné-lune: Pas si folle**
23h15 CBWFT **La météo**
23h05 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h20 CBWFT **Cinéma: Abel**
23h30 TV-5 **Revue de presse africaine**
23h35 TV-5 **De pères en fils**
1h05 TV-5 **Wallonie 94**
1h29 T-M **Fermeture**
1h30 CBWFT **Fin des émissions**
2h05 TV-5 **RFI**

FILMS

22h59 T-M Pas si folle
Am 1987. Comédie dramatique. Élevées par leur grand-mère après le suicide de leur mère, deux adolescentes sont prises en charge à la mort de l'aïeule par une tante attirée par l'errance.

23h30 CBWFT Abel
Hol. 1986. Comédie. Abel, 13 ans, vit toujours à l'appartement familial, couvé par sa mère et en conflit ouvert avec son père.

Vendredi 6 mai

15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **Gourmandises**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse canadienne**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Vivre à Northwood**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Oxygène**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Dinosaures**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Les grands films: Gorilles dans la brume**
T-M **Ciné-enquête: B.L. Stryker, tour des otages**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 TV-5 **Thalassa**
20h00 TV-5 **Bouillon de culture**
20h30 T-M **Génération «T»**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point médias**
21h30 TV-5 **Les brûlures de l'histoire**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
TV-5 **Cilaos**
22h55 CBWFT **La météo**
23h00 CBWFT **Des jardins d'aujourd'hui**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h02 T-M **Ciné-lune: Les envoûtés**
23h25 TV-5 **Revue de presse canadienne**
23h30 CBWFT **Cinéma: Mascarade**
TV-5 **Bouillon de culture**
1h00 CBWFT **Fin des émissions**
TV-5 **Thalassa**
1h32 T-M **Fermeture**
2h00 TV-5 **RFI**

FILMS

18h30 T-M Ciné-enquête: B.L. Stryker, tour des otages
Am. 1989. Drame policier. L'ex-femme de B.L. Stryker, ainsi que son meilleur ami «Oz», sont tenus en otages lors d'un vol de bijoux, survenu au dernier étage d'une tour à bureaux.

23h02 T-M Les envoûtés
Am. 1987. Drame fantastique. Appelé à soigner des policiers new-yorkais, un psychologue découvre une secte vaudou qui pratique des sacrifices humains

23h30 CBWFT Mascarade
É.-U. 1988. Après la mort de sa mère, une femme se trouve à la tête d'une fabuleuse fortune, mais elle doit supporter la présence de son ignoble beau-père.

Ici et ailleurs

Des pneus usagés

Winnipeg - Quelque 200 000 pneus ont été retirés de 16 dépotoirs manitobains et recyclés grâce au Programme de gestion des pneus usagés du Manitoba, financé à partir d'une taxe de 3 $ sur chaque pneu vendu dans la province. Les autorités offrent une prime de 50 cents le pneu aux municipalités qui collaborent, tandis que les entreprises en recyclage reçoivent 2,50 $ pour chaque pneu recyclé.

Le câble au rural

Winnipeg - Une entente entre la MTS et l'Association des câblodistributeurs manitobains permettra d'ici trois ans de brancher 50 000 nouveaux usagers ruraux aux services de télévision par câble, grâce à un investissement de 35 millions $ dans la modernisation des installations. Le gouvernement provincial a décidé de permettre aux distributeurs de mettre en place leur propre système, retirant à la MTS son monopole sur ce genre d'équipement.

Appui aux femmes âgées

Winnipeg - Une subvention de 225 635 $ du Programme d'aide à l'autonomie des aînés de Santé Canada sera versée à la Clinique de santé pour femmes de Winnipeg pour la consolidation d'un réseau pour les femmes âgées du Manitoba. L'objectif: aider à faire face aux problèmes de santé liés au vieillissement, offrir l'information et l'appui nécessaire.

Les chantiers s'ouvrent

Winnipeg - Le Manitoba a connu une hausse de 4 % des mises en chantier au cours du premier trimestre de 1994, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grâce à l'intensification de la construction résidentielle en milieu urbain. Le nombre total des mises en chantier, de janvier à mars, s'élève à 313, comparativement à 301 l'an dernier.

ÉCONOMIE

À combien s'élève le manque à gagner de Revenu Canada?

L'ombre du travail au noir

«Il y a un type qui m'a offert de faire du travail dans ma cave, et il voulait que j'achète moi-même le matériel; de cette façon, il n'aurait pas eu à payer la TPS.»

Consultant en gestion chez Deloitte & Touche à Winnipeg, Jean-Paul Gobeil a refusé l'offre. «Ces entrepreneurs-là se jouent un tour: ils déclarent toutes leurs dépenses, et ils sous-déclarent les montants perçus. Leurs tarifs sont moins élevés parce qu'il gardent 100 % de ce qu'ils reçoivent. Mais les gens de Revenu Canada ne sont pas fous.»

Fous ou non, le fisc ne réussit pas à tout collecter, et loin de là. «Nous ne pouvons quantifier l'ampleur de l'économie clandestine», explique une porte-parole du ministère à Ottawa, Colette Gentes-Hawn (1).

«Parce qu'on ne la voit pas, on ne peut pas l'évaluer. Notre travail, c'est de percevoir l'impôt et non pas de compter ce qu'on ne reçoit pas.»


Archives La Liberté

Jean-Paul Gobeil: «Les gens refusent de voir le lien entre les taxes et les services qu'ils reçoivent du gouvernement.»

Bien sûr, Revenu Canada a une série d'activités de vérification du système d'autocotisation canadien, allant par la demande de tous les reçus dans une période courvrant jusqu'à trois ans après la déclaration, jusqu'à la visite d'un vérificateur qui part «avec son "laptop" pour analyser vos registres.»

Des chiffres, Statistique Canada en a sortis, le 14 avril dernier: contrairement à ce qu'on croyait dans certains milieux, le revenu non perçu correspondrait à environ 2,7 % (et non à 15 %) du produit national brut, soit plus de 18 milliards $ par année, fraude fiscale et contrebande incluses!

Des solutions? Un des objectifs de la TPS était d'aider à dénicher les fraudeurs. «Quand on a lancé la TPS, il y a plus de deux ans, affirme Collette Gentes-Hawn, on a inscrit un plus grand nombre d'entreprises qu'il y avait dans les registres de Revenu Canada. Il y en a dont on ignorait totalement l'existence!

«Depuis, Douane et Accise font partie de Revenu Canada: on peut donc faire des vérifications plus complètes entre les déclarations à l'impôt et celles de la TPS.»

La crédibilité de la TPS et la conviction qu'ont de nombreux Canadiens de payer trop d'impôts sur le revenu sont d'autres facteurs qui contribuent à l'économie souterraine. À titre d'exemple, le comptable Donald Marcotte, de Saint-Malo, considère la TPS comme immorale.

«C'est une restriction sur la vente et tout le monde est d'accord que c'est injuste. Les gens sont fatigués des impôts: quand ça va mal dans l'économie, ils trouvent des moyens pour s'adapter. Et les gens n'ont pas de remords.»

Donald Marcotte reconnaît que le secteur de la rénovation est le paradis des fraudeurs. Le travail au noir, «ça se fait sur les petites comme sur les grosses jobs. Des fois, c'est dur à croire, mais même des grosses compagnies vont vendre du matériel sous la table.»

Le comptable se souvient de l'époque où les entreprises ont dû se doter de nouvelles caisses enregistreuses, justement à cause de la TPS. S'il condamne cette taxe qui «coûte plus cher à collecter qu'elle ne rapporte», Donald Marcotte condamne aussi les tentatives de certains entrepreneurs de modifier le système d'opération des caisses.

«Il y avait trop de questions (sur le fonctionnement interne), je voyais bien que certains cherchaient à jouer avec le système. Mais ça se fait très simplement: quand tu viens pour payer, dans certains magasins, on presse le bouton NO SALE et on te remets la monnaie. Dans ce temps-là, tu sais que l'argent ne sera pas déclaré.

«Quand tu fais 30 000 $ net dans une année, si tu en as 10 000 $ de pas taxés, ça baisse tes impôts de combien? Calcule!»

Colette Gentes-Hawn rappelle le cas d'un restaurant dont le service de livraison fonctionnait sans caisse enregistreuse. Ou encore, d'un restaurant ouvert toute la journeé qui installait le ruban dans la caisse seulement à 16 h...

«Ce sont des choses que l'on connaît à Revenu Canada. D'ailleurs, notre ordinateur peut nous donner une sélection des déclarations à regarder de plus près, à partir de certains indices, comme la norme de profit dans certains types de commerce.»

Mais le ministère compte aussi sur les dénonciations pour faire son travail. On a reçu 11 000 appels l'an dernier pour dénoncer des voisins, des rivaux, des fournisseurs. «Il n'y a rien de pire qu'un client désabusé, déclare la porte-parole. Les gens ont moins en moins de patience avec ceux qui ne paient pas.»

Jean-Paul Gobeil aussi a moins de patience: «Il y a un refus de la part des gens de voir le lien entre les taxes qu'ils paient et les services qu'ils reçoivent du gouvernement: éducation, soins de santé, etc... On accuse le gouvernement de surtaxer et on lui demande en même temps de réduire le déficit!

«Quand une compagnie comme La Baie annonce une vente et qu'elle va payer la TPS, elle ne fait que rendre la taxe invisible, et c'est juste du marketing. Elle fait le jeu des gens qui croient que la taxe est immorale, et ça pousse le monde vers le marché noir, à chercher à contourner la loi.

«Avec la TPS, le gouvernement a simplement voulu rendre visible des taxes invisibles. Mais il semble que les gens aiment mieux se faire avoir les yeux fermés.»

Jean-Pierre DUBÉ

Réunion annuelle de la Caisse de Saint-Boniface

La croissance ralentit, économie oblige

Environ 275 personnes ont participé à la réunion annuelle de la Caisse populaire de Saint-Boniface le 26 avril. Le directeur général, Donald Smith, se dit généralement satisfait de l'année 1993, compte-tenu de la conjoncture économique. «La faiblesse du marché et les contraintes financières subies par certains de nos membres ont ralentit la croissance de la Caisse.

«Nos prévoyons cependant connaître une meilleure année en 1994, parce que nous contiendrons les frais d'exploitation et nous serons plus vigilants dans l'octroi de prêts.»

Les prêts ont augmenté de 5,8 % en 1993, passant de 100 934 000 $ à 106 748 000 $. «C'est une augmentation de six millions $, ce qui est assez élevé, et qui s'explique par la diminution des taux d'intérêt en 1993. Cela a incité les gens à emprunter.» Cependant, le taux des prêts en souffrance a lui aussi augmenté, à cause des effets de la récession.

«On parle d'un virage économique difficilement perceptible en 1993. On sort de la récession très, très lentement, et on souffre encore d'une économie en pleine restructuration. Cela a deux effets: l'avoir des membres n'augmente pas aussi vite, et les revenus des gens diminuent. Ils ont donc moins d'argent pour le remboursement de leurs prêts. »

Mais le directeur général ne s'inquiète pas: «On constate déjà une amélioration de la situation pour les premiers mois de 1994.»



Des participants à l'assemblée annuelle. photo: Hubert Pantel

Après l'introduction du paiement direct en 1993, la Caisse pop prévoit proposer un nouveau service à ses membres en 1994, soit la possibilité de payer les factures des services publics par Télé-Caisse. D'ici la fin de 1994, les caisses pourront aussi offrir des fonds mutuels, comme le font actuellement les banques.

Trois nouveaux membres se sont ajoutés au conseil d'administration: Julie Turenne-Ménard, Michèle Gervais et Roland Bazinet, tandis qu'Agathe Bisson a été réélue pour un mandat de trois ans.

Charles Laflèche, Marie-Anne Rivoalen et Linda Hacault ont quitté après avoir terminé leur mandat.

Les autres membres sont: Georges Picton (président), Raymond Simard (vice-président), Normand Collet, Simone Neveu, Alexis Bertrand, Ian MacPherson, Guy Jourdain et Denis Marcoux.

Sylviane LANTHIER

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:
1993: 118 603 000 $ (+ 0,6 %)
1992: 117 939 000 $

Bénéfices nets après impôts:
1993: 104 000 $
1992: 110 000 $

Montant de la réserve:
1 527 000 $, soit 1,3 % de l'actif

Dépôts:
1993: 116 526 000 $ (+1,7 %)
1992: 114 589 000 $

Prêts:
1993: 106 738 000 $ (+ 5,8 %)
1992: 100 934 000 $

TACHÉ

580 000 $ pour un dépotoir à Lorette

Le village de Lorette figure dans la liste de 11 communautés rurales qui se partageront des contributions additionnelles de 6,8 millions $ dans le cadre du Programme national des infrastructures.

Ottawa, le Manitoba et la Municipalité de Taché investiront 580 000 $ dans la construction d'un nouveau dépotoir qui remplacera les deux qui opèrent présentement dans la Municipalité, grâce à des permis temporaires.

En effet, les deux sites ne sont pas à la hauteur des normes provinciales pour les décharges servant à l'élimination de déchets solides.

Un total de 130 emplois seront créés dans les 11 communautés par cette nouvelle annonce du Programme.

J.-P. D.



Pour tous les goûts

«Improvisation comparée ayant pour thème "L'improvisation". Nombre de joueurs: une personne de l'équipe de La Liberté. Catégorie: à la manière d'une chronique culturelle. Durée: la longueur de cette colonne.»

La saison de la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM) tire à sa fin. Au fait, au moment où vous lisez ces lignes, il ne reste que la Grande finale, qui aura lieu au Rendez-vous le 2 mai à 20 h.

L'improvisation, pour ceux qui n'y sont jamais allés, c'est une forme de théâtre tout à fait unique calquée sur notre sport national. Une vingtaine de joueurs sont divisés en quatre équipes (les Bleus, les Verts, les Jaunes et les Rouges) dont deux s'affrontent chaque semaine depuis octobre. Les comédiens jouent (et «patinent», souvent!) sur une «glace» de petite taille, sans patins, et sont surveillés de près par l'arbitre (le sévère Gérald Grisé, habituellement) et les juges de ligne. Le maître de cérémonie, Denis Bouffard, est incroyable avec ses jeux de mots toujours à propos - oh! ça rime un peu! - et le musicien Claude Mousseau est aussi habile sur son piano que les joueurs sur la glace. On tient aussi des statistiques et l'arbitre décerne des pénalités, comme au hockey.

L'intérêt de l'improvisation pour la foule, c'est qu'on n'est pas simples spectateurs. Au contraire, le public joue le rôle de juge ultime. À la fin de chaque improvisation (saynète qui dure entre 15 secondes et 15 minutes), c'est à la foule de voter, par le moyen de cartons de couleur, quelle équipe remporte l'impro, et éventuellement, laquelle gagne le match. Aussi, les spectateurs ont à leur disposition des bas (propres) roulés en boule, qu'ils peuvent lancer sur la glace pour exprimer leur désaccord par rapport à une impro particulièrement platte ou une «mauvaise» décision de l'arbitre. Par contre, cette tradition risque de disparaître puisque les gens, de plus en plus, les lancent pour n'importe quelle raison, et le plus souvent, entre eux.

Évidemment, il y a parfois des matchs qui ne décollent pas. Les recrues, visiblement mal à l'aise les premières fois qu'elles embarquent sur la glace, alourdissent le jeu quelque fois, mais dès qu'elles se réchauffent avec l'aide des anciens, on assiste à des moments magiques. Il y a une ambience extraordinaire lors d'un match d'impro. Plus on y va, plus on s'étonne de l'imagination inépuisable des comédiens et plus on a envie d'y retourner la semaine suivante.

Il vous reste encore quelques jours pour acheter vos billets pour la finale: 5 $ à l'avance plutôt que 7 $ à la porte.

Patrick Norman, cowboy de la chanson

«J'ai le vent dans les voiles»

Vous connaissez la chanson d'André Philippe Gagnon: J'écoute Patrick Norman en cachette? Eh bien, plutôt que de trouver cette chanson insultante ou dénigrante, le principal intéressé la trouve flatteuse!

«Quand on est rendu qu'on se fait imiter, c'est flatteur. Ça veut dire qu'on a une certaine reconnaissance. Je l'ai même chez moi, cet album-là. Je le trouve bon en tabarnouche. André Philippe Gagnon, c'est un ami, on se connaît depuis longtemps.» Les deux artistes ont même été complices pour un numéro à l'ADISQ avec cette chanson-là.

«En plus, je trouve que c'est justement une pointe à tous ces gens qui m'écoutaient sans l'avouer. J'ai été snobbé longtemps. Mais de plus en plus, je découvre des gens du milieu qui me disent: «J'allais acheter tes disques!»

«Ça m'affectait peut-être au début, admet Patrick Norman. Mais après, je me suis dit qu'on ne peut pas plaire à tout le monde et qu'on ne peut rien y faire. J'ai fait mon métier de façon honnête, par amour. Et en ce moment, on trippe plus sur moi. Il y a une vague d'intérêt autour de tout ça. Ça dépend sur quel côté va la balance... Je ne sais pas. C'est un drôle de monde dans lequel on vit.»

Patrick Norman remarque un phénomène semblable avec la musique country en général. «Le country aussi a été snobbé pendant longtemps, et des grands bouts avec raison, parce que c'était mal fait. Il y a beaucoup d'amateurs dans cette ligne. Pourtant, il y a plein de chansons à succès (Richard Séguin, Francine Raymond, Marjo, par exemple) qui ont toute la saveur du country, mais on préfère appeler ça autre chose. C'est du contemporain, du folk-rock.»


Après un an de préparation, Patrick Norman a lancé, il y a deux mois, son quatrième album anglais, enregistré en partie en Louisiane.

Et que dire de cette vague de popularité pour le country? «Depuis quelques années, les médias s'en sont emparée, mais la musique country a toujours été là, comme beaucoup de choses qui sont tellement là qu'on ne les voit plus. On a tous quelque part une chanson country qu'on aime, ne serait-ce qu'en secret. Cette musique fait partie de notre héritage. C'est la musique des Nord-Américains dans le fond. Elle influence toutes les autres musiques qu'on peut produire.»

On comprend donc que la musique country soit le premier amour de Patrick Norman. «Mon père chantait des chansons country. Je me glissais entre lui et la guitare. C'est lui qui m'a appris mes premiers accords.» L'autodidacte se débrouille très bien avec sa guitare, mais ce n'est que récemment qu'il s'est mis à écrire ses propres chansons.

«Depuis 1969, j'ai toujours eu des bonnes années, mais j'enregistrais toujours la musique des autres. Il a fallu que je souffre avant de composer. Le début des années 80 a été une période noire dans ma vie. Je n'avais plus de gérant, plus de travail, plus de spectacles, et le divorce pardessus tout ça.

«C'est pendant cette période que j'ai commencé à écrire. Et j'écris de plus en plus. Il y a plein de chansons qui attendent chez moi. Je ne peux pas écrire ou lire la musique alors j'ai besoin de quelqu'un pour les mettre sur papier.»

Justement, Patrick Norman a largement contribué, pour les paroles ou pour la musique, à sept des dix chansons de son plus récent disque, *Whispering Shadows*, lancé au début février 1994 par la maison de disques Star.

Patrick Norman, en anglais? Eh oui! Et ce n'est pas la première fois. En 1974, il enregistrait la chanson-thème du film *Papillon* en français, en anglais et en espagnol. Depuis sa plus tendre enfance, il se sent aussi à l'aise en anglais qu'en français, ayant grandi dans les deux langues dans sa famille bilingue de Saint-Joseph-du-Lac.

De la même façon, l'auteur-compositeur ne s'est pas limité au country; il a aussi fait du disco, du jazz, du Rhythm & Blues. «Je suis un peu "touche-à-tout". J'ai toujours aimé toutes sortes de musiques.»

Et de même pour son public-cible: «Je ne vise pas. Dans le fond, j'espère simplement être accepté. Je me considère comme un artiste familial. Je suis apprécié au Québec par les enfants comme par les grands-parents, et je trouve que c'est très bien comme ça.»

Après avoir complété une bonne partie de sa tournée promotionnelle partout au Canada, il s'étonne de la vague d'intérêt autour de son album et pour lui en général: «À date, j'ai été reçu à bras ouverts. Tout le monde aime mon album. J'ai une acceptation unanime des critiques. J'espère que ça continuera et que l'album marchera.»

Patrick Norman a débuté sa carrière professionnelle en 1967 à l'âge de 21 ans. Maintenant qu'il a 47 ans et est deux fois grand-père, il sent qu'il a «le vent dans les voiles». On lui souhaite un très beau voyage qui le ramènera, espérons-le, vers les Plaines.

Karine BEAUDETTE

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Philippe André*** les 28et 29 avril; ***Norman Ferraris Sextuor*** au Mârdi Jazz le 3 mai; ***Marcel Soulodre*** les 5 et 6 mai. Les spectacles débutent vers 21 h 15. Entrée: 3 $.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***The Heart's Jewel*** (Mendelssohn, Mozart, Bruckner) le 30 avril à 20 h et le 1er mai à 14 h 30; ***Bach on the Bleachers No.3*** le 3 mai à 20 h. Les spectateurs sont assis sur la scène avec les musiciens pour écouter de la musique baroque. À la salle du Centenaire. Billets: 949-3999.

✓ Musique jazz: le quatuor montréalais ***Chelsea Bridge*** le vendredi 30 avril. À 21 h à Cajun Joe's (437, Stradbrook).

✓ Le ***Gala provincial de la chanson***, édition 1994, a lieu le samedi 30 avril à 20 h à la salle Martial-Caron. En vedette: Micheline Girardin, Valérie Dion, Paul Lachance, Janine Gobeil et Dominique Genest. Billets: au CCFM, au CUSB ou à la porte.

✓ L'organiste ***Thomas Murray*** sera en concert le 1er mai à 20 h, à l'église unie Westminster (à l'angle de la rue Maryland). Au programme: Bach, Schumann, Fleury, Gigout, Elgar et Mendelssohn. Billets (15 $): 786-4882 ou à la porte.

✓ Le ***Festival de la Chanson française*** le samedi 30 avril à 20 h au théâtre Walker. Billets (10 $, 7 $ pour aînés et étudiants, 1 $ pour moins de 12 ans) au guichet du CCFM.

✓ L'École de musique de l'Université du Manitoba présente un ***concert-gala*** (solistes avec orchestre, chorales, ensembles jazz, théâtre musical, etc.). Le 5 mai à 19 h 30 au Musée des beaux-arts de Winnipeg. Billets (10 $): 474-9797.

EXPOSITIONS

✓ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher) du 28 avril au 29 mai: ***Expressions manitobaines.*** 32 oeuvres par 22 artistes manitobains, de la peinture à la sculpture en passant par les photographies.

✓ L'Alliance française présente l'exposition ***Relation et Solitude*** de John Statham. À la galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon) jusqu'au 15 mai.

✓ La galerie Main Access (100, rue Arthur) met en vedette les sculptures de béton de Robert Prenovault. ***Quelques solitudes*** est en montre jusqu'au 14 mai.

EN FAMILLE

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose de construire des ***cabanes d'oiseaux*** le samedi 30 avril de 12 h à 15 h. (Prière de s'inscrire à l'avance et d'emmener un marteau et un parent.) Aussi, de 11 h à 16 h: les oiseaux du printemps, avec expositions, randonnées guidées, etc. Renseignements: 989-8355.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

CKXL présente le Ralliement du rire le 7 mai

«Une manière d'être solidaires avec les jeunes»

Des artistes de sept communautés différentes sont à l'affiche du Ralliement du rire du 7 mai prochain, au Rendez-Vous, une activité de collecte de fonds organisée par la Radio communautaire.

«C'est une production genre salon. On cherche à rejoindre une clientèle qu'on ne rejoint pas tout le temps, explique le directeur de la programmation, Christian La Roche, ça fait du bien de sortir de Saint-Boniface.»

En effet, le spectacle mettra en vedette un trio de comédiens et de farceurs: Pierre La Roche (l'animateur principal), de Saint-Boniface, Gabriel Catellier, de Saint-Malo, et Joël Leclaire, d'Ile-des-Chênes.

Ils présenteront trois sets d'une demi-heure de farces de leur cru «et des adaptations de choses qu'on entend», précise Pierre La Roche. Entre les sets, des chansons de Cécile Bergeron, Robert Laflèche (Saint-Boniface), Lucille Emond (Saint-Vital), Gisèle Marion et Carmen Coulombe (Saint-Malo).

«Gisèle Marion va présenter une très belle chanson, Une famille, qu'elle a composée pour l'Année internationale. Et il y aura deux jeunes voix de 13 ans, de Saint-Claude: Geneviève Toupin et Frédéric Rey.

«Ça va être le fun: un spectacle du tonnerre, lance Pierre La Roche. Deux heures et demie de show, c'est beaucoup pour 10 $! On fait ça bénévolement, pas un artiste n'est payé. On veut remplir la salle.

«Nous autres, les vieux, c'est notre manière d'être solidaires avec les plus jeunes. CKXL est une formation formidable pour les jeunes. On va voir si les gens sont capables de se serrer les coudes.»

J.-P. D.

SAINT-BONIFACE

Un cours sur les oiseaux

Le Service du patrimoine pérégrine offre en mai des excursions éducatives dans les parcs longeant les rivières de Winnipeg pour apprendre à reconnaître les oiseaux.

Les excursions seront données par un Winnipegois qui a étudié les oiseaux pendant 25 ans, Wayne Neily. Les rencontres auront lieu dans quatre régions de la ville, dont le mardi à Saint-Boniface.

Ces rencontres pourront avoir lieu en français si la demande le justifie. Entrée: 26 $ pour les cinq sessions. Infos: 944-1169.



SNJM: *120 ans au Manitoba!*

Derrière les Saints Noms

Des femmes ordinaires?

Appelées vers le large, elles se sont établies au Manitoba il y a 120 ans. Aujourd'hui, décimées par la vieillesse, l'abandon de la vie religieuse et par l'absence de nouvelles vocations, les Soeurs des SNJM ont tout pour désespérer. Et si elles regardent parfois leur situation avec crainte, elles donnent également d'étonnants signes de vitalité.

Membres d'une communauté vieillissante, les soeurs s'adonnent davantage à la prière et deviennent contemplatives. N'étant plus appelées à jouer un rôle crucial dans l'enseignement, elles deviennent des femmes témoins dans les paroisses, les communautés de base, dans les groupes de femmes.

Femmes de bon sens, d'éducation et de compétence, elles se rendent disponibles à une nouvelle vision, à des voies changeantes d'apostolat.

Et elles demeurent persuadées, en 1994, que la vie communautaire, qui les a aidé à faire face à tous les change-ments de la vie moderne, reste une forme de vie d'avenir.

Car les soeurs SNJM ne sont pas restées figées dans le passé, contrairement à bien d'autres croyants dont l'isolement sur le plan humain a conduit à la rigidité spirituelle.

On a l'impression que c'est justement la vie en communauté qui leur a permis de s'adapter et d'intégrer les réalités difficiles de l'an 2000.

Dans les pages qui suivent, elles parlent de leurs succès, de leurs difficultés, de leurs défis. Redécouvrez ces femmes manitobaines!

J.-P. D.

Sommaire

C'était en 1874

Quatre soeurs arrivent au Manitoba



Archives SNJM

L'Académie Sainte-Marie, photographiée en 1976, à l'angle des rues Notre-Dame et Victoria. Le deuxième bâtiment, à gauche, a été construit en 1875.

La congrégation n'avait que 30 ans quand quatre soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie sont venues au Manitoba (1), pour répondre à l'appel de Mgr Taché qui cherchait des éducatrices pour la population de Fort Garry. Les soeurs grises étaient déjà installées dans la colonie de la Rivière-Rouge et avaient prêté deux religieuses pour l'école l'autre côté de la rivière. On accueillait aussi des institutrices célibataires, mais elles trouvaient bien vite à se marier.

«Les parents soupiraient pour avoir une plus grande stabilité, raconte soeur Hélène Chaput. Mgr Taché s'est adressé à plusieurs communautés pour qu'elles viennent s'établir ici, mais on avait peur des sauvages!» Il frappe bientôt à la porte des SNJM, qui répondent à l'appel.

Elles ont fait le voyage par train de Montréal à Sarnia, puis par bateau jusqu'à Duluth (Minnesota), avant d'emprunter un autre train qui les transporte à Moorhead. Là, elles remontent la rivière Rouge en bateau et arrivent à la colonie le 24 août 1874.

Dans la première Académie Sainte-Marie, au coin des rues Notre-Dame et Victoria, elles accueillent tous les élèves qui se présentent, quels que soient leur sexe ou leur religion. Elles ont 110 élèves, dont 57 garçons. L'année suivante, il faut déjà ajouter un 2e bâtiment.

La 2e Académie est construite près du Nutty Club actuel: «C'est ensuite devenu l'hôtel Frontenac, avant d'être démoli.» La 3e, sur Wellington Crescent, est toujours en activité. «C'est maintenant une école privée qui appartient encore à la communauté, mais il n'y a plus de soeurs qui enseignent. À l'époque de sa construction, relate soeur Chaput, on leur disait qu'elles s'en allaient dans le bois! C'est devenu un quartier huppé avec les années.»

Les SNJM ont même eu une école à l'emplacement actuel de la Place Eaton! À l'époque, les frères Marianistes enseignaient aux garçons dans l'école Sainte-Marie, tandis que les soeurs enseignaient aux filles à l'école des Saints-Anges à côté.

Les soeurs ont bien vite essaimé un peu partout dans la province et aux États-Unis, fondant pensionnats et écoles autant anglaises que françaises: elles sont à Saint-Pierre-Jolys en 1886, à Lake Linden (Michigan) en 1893, à Saint-Jean-Baptiste en 1895, à Sainte-Agathe en 1899, à Duluth en 1920, à Somerset en 1952. L'Académie Saint-Joseph ouvre ses portes en 1898, tandis que les soeurs fondent l'école du Sacré-Coeur en 1905.

Cette dernière école demeure spéciale pour la congrégation. «La ville grandissait, il y avait des Canadiens français dans cette partie de la ville, rappelle soeur Hélène Chaput. L'Acte des écoles ne permettait plus l'enseignement du français et de la religion dans les écoles publiques. Donc, l'école devait se suffire à elle-même, les gens se privaient. Les sept soeurs enseignantes avaient ensemble un salaire de 125 $ par mois!» En 1962, «un industriel assez riche, un M. Guertin, a effacé la dette de l'école.»



photo: Laurent Gimenez

Soeur Hélène Rousseau devant l'actuelle Académie Sainte-Marie.

En tout, les SNJM ont enseigné dans 23 écoles au Manitoba, en Ontario et aux États-Unis. Sr Hélène Chaput calcule que depuis 120 ans, plus de 700 soeurs ont oeuvré au Manitoba.

Sylviane LANTHIER

(1) Il s'agit des soeurs Jean-de-Dieu (Clémence Cadieux), supérieure, Marie Florentine (Georginie Duhamel), Electa-du-Sacré-Coeur (Mary-Ann Lynch) et Marie-Elie (Exilia Nault).

Le rôle des soeurs dans l'éducation

Pionnières et hors-la-loi

Dans le domaine de l'éducation, les soeurs des Saints Noms ont vraiment joué tous les rôles: d'abord pionnières intrépides, puis gardiennes vigilantes de la langue française et de la foi catholique, elles apparaissent aujourd'hui comme un recours pour les déçus du système public.



Cette photo de l'école du Sacré-Coeur remonte à 1910. Archives SNJM

Plus de 120 ans après sa fondation, l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg demeure la pierre angulaire du système d'éducation SNJM. C'est dans cette institution que les quatre pionnières ont donné leurs premiers cours le 1er septembre 1874.

Le succès fut immédiat, obligeant les soeurs à agrandir constamment leurs institutions et à en ouvrir de nouvelles.

L'Académie Sainte-Marie, installée près des rives de l'Assiniboine depuis 1903, a été agrandie une demi-douzaine de fois. Il est vrai que le nombre d'étudiantes était passé de 187 en 1909 à 620 en 1964.

En tout, les soeurs ont ouvert 18 institutions d'enseignement au Manitoba, dont la fameuse Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface, qui a accueilli jusqu'à 2 000 maîtresses et élèves à la fin des années 40!

À partir de 1890, tout en continuant leur progression, les soeurs entrent dans une période de désobéissance civile. Le gouvernement a en effet décrété la déconfessionnalisation des écoles publiques, suivie, en 1916, de l'interdiction du français.

En ville, les soeurs alors optent pour le statut privé, qui leur permet de continuer à enseigner la religion mais les prive de tout subside public.

À la campagne, la situation est bien différente. Profitant de l'éloignement géographique et de l'appui des populations, les soeurs décident de jouer sur les deux tableaux: elles gardent le statut public pour leurs écoles (et les subventions qui vont avec), tout en continuant à enseigner la religion et le français au mépris de la loi.

Aujourd'hui encore, les religieuses évoquent cette époque de «délinquance» sans le moindre remords. «Quand j'étais directrice de l'école de Somerset, au début des années soixante, je me suis faite attrapée une fois par un inspecteur, se souvient soeur Hélène Rousseau. J'ai vraiment eu peur de perdre mon certificat!»

C'est à ce prix, faut-il le rappeler, que le français a pu se perpétuer de génération en génération au Manitoba, jusqu'à ce qu'il soit de nouveau autorisé dans les écoles à partir de 1970. Les étudiants actuels des écoles franco-manitobaines ne le savent peut-être pas toujours, mais ils doivent une fière chandelle aux bonnes soeurs!

Au début des années 60, la création des grandes divisions scolaires marque un coup d'arrêt pour l'enseignement religieux. Le transport des enfants par autobus scolaire élimine le système des pensionnats dans les couvents. Les postes d'enseignants, revalorisés et mieux payés, sont de plus en plus occupés par des laïcs.

Au milieu de la tourmente, les soeurs concentrent leurs efforts sur la ville, et en particulier sur l'Académie Sainte-Marie. Aujourd'hui, la vénérable maison accueille encore 535 étudiantes de la 7e à la 12e année, qui payent 2 800 $ pour s'offrir le luxe d'étudier dans le calme et la tradition, loin des désordres de l'école publique.

«Les demandes d'incription augmentent chaque année, affirme soeur Hélène Rousseau, ancienne supérieure de la Congrégation. Nos élèves sont comme une mosaïque, avec une variété de couleurs et de nationalités. Nous avons mêmes des musulmanes!»

Laurent GIMENEZ

Eulalie Durocher, alias mère Marie-Rose

Pour éduquer les jeunes filles

Eulalie Durocher était une jeune fille à la santé fragile. Trop fragile, par exemple, pour fréquenter plus de deux ans l'école des soeurs de la Congération Notre-Dame à Saint-Denis-sur-Richelieu. Mais dans la ferme familiale près de Saint-Antoine, Eulalie montait César, le cheval que son père lui avait donné, et visitait déjà les malades.

Elle a 16 ans quand sa mère meurt. Dernière de dix enfants, elle prend charge de la maison. Trois de ses frères sont prêtres, une soeur est religieuse. Elle tente le noviciat à la Congrégation Notre-Dame, mais doit y renoncer, toujours à cause de sa santé.

En 1831 (Eulalie a 20 ans), son frère Théophile, curé à Beloeil, lui demande de devenir sa ménagère. Et c'est là qu'en 1841 elle va rencontrer le père Adrien Telmon, un Oblat avec qui elle fonde la première congrégation canadienne des Enfants de Marie.

Les Oblats viennent tout juste d'arriver au Canada. Le père Telmon connaît les Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie à Marseille, et fait des démarches pour que cette congrégation, qui serait parfaite pour Eulalie, s'installe au Canada.

Mais les soeurs de Marseille ne sont pas assez nombreuses pour fonder une mission en Amérique. Qu'à cela ne tienne: avec l'approbation de Mgr Bourget, le père Telmon convainc Eulalie et deux de ses amies, Mélodie Dufresne et Henriette Céré, de fonder à Longueuil cette congrégation axée sur l'éducation chrétienne des filles.

Le 28 octobre 1843, les Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie voient le jour à Longueuil. Le 8 décembre, les trois amies prennent un habit ressemblant à celui des soeurs de Marseille, s'installent dans une petite école de Longueuil et débutent leur noviciat, sous la direction du père Jean-François Allard.

«Le père Allard ne les a pas ménagées, raconte aujourd'hui soeur Hélène Chaput, archiviste à l'Académie Saint-Joseph des SNJM. Elles vivaient dans une pauvreté extrême. Le soir, elles devaient dérouler leur matelas entre les bancs d'école pour dormir. Leur réfectoire était composé de quatre barils avec une planche dessus, dans le sous-sol.»

En août 1844, elles font leur profession de foi. Eulalie Durocher, qui a pris le nom de soeur Marie-Rose, est nommée supérieure. Le nombre d'élèves augmente tellement qu'elles doivent déménager dans une autre maison de Longueuil. La congrégation attire aussi de nouvelles novices, si bien que dès 1846, l'oeuvre de mission entrevue par mère Marie-Rose débute, avec l'envoi de six soeurs à Beloeil, où elles fondent un couvent avec pensionnat et école.

Peu après, les SNJM se trouvent aussi à Saint-Thimothée et à Saint-Lin.

Le 6 octobre 1849, mère Marie-Rose succombe à la tuberculose, exactement 38 ans après sa naissance, le 6 octobre 1811.

«Elle a démontré un grand zèle en faveur de l'éducation et beaucoup d'amour pour les pauvres, mentionne soeur Hélène Chaput. Elle disait à ses soeurs de toujours avoir des enfants pauvres parmi leurs élèves. Elle a fait preuve de renoncement à elle-même, d'esprit de foi et de respect envers le clergé. Elle voulait le bien des enfants, et préparait les mères pour qu'ils soient bien élevés.»

Dans les écoles des SNJM, les filles apprenaient le français, l'anglais, les arts ménagers, les sciences naturelles et un peu de mathématiques. «La qualité de l'enseignement a très vite été reconnue par les inspecteurs, alors que la congrégation était toute nouvelle!»

Sylviane LANTHIER


photo: Sylviane Lanthier

Soeur Hélène Chaput et soeur Laura Gosselin s'occupent aujourd'hui des archives de la communauté.

Les soeurs en mission

«On les prenait pour des espionnes»

Lesotho, Pérou, Haïti, Japon, États-Unis, Nord canadien: l'esprit missionnaire des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie tient sa source dans les propos de sa fondatrice, mère Marie-Rose.

«Elle a remis un jour une médaille à une élève, raconte soeur Laura Gosselin. C'était une médaille de Saint François-Xavier, patron des missionnaires. Et elle a dit à cette élève de prier pour celles de nos soeurs qui plus tard iraient en mission.»

De fait, les premières missions des SNJM n'ont pas tardé, puisqu'elles ont fondé des écoles dans diverses communautés plus ou moins près de Longueuil où elles étaient installées: Beloeil, Beauharnois, Verchères...

C'est en 1859 qu'elles partent pour leur première mission lointaine: 12 soeurs font le voyage pour l'Oregon. En moins de dix ans, elles ont ouvert une dizaine d'établissements en Oregon, avec un noviciat.

On les trouve bientôt à Windsor et Amhersburg en Ontario, à New-York, dans l'Illinois. Certaines soeurs iront en Californie et en Floride.



Dans le Sud d'Haïti, Soeur Corinne Chartier assiste à la préparation du repas.

En 1931 commence l'expansion de la congrégation en-dehors du continent. Six soeurs partent pour le Basutoland (maintenant Lesotho), où elles ouvrent dispensaires et écoles. «Aujourd'hui, note soeur Laura Gosselin, elles sont 80, dont une Blanche.»

En 1931 également, quatre soeurs partent pour le Japon. Mgr Eugide Roy, arrière-petit-neveu de Mgr Bourget, qui a aidé mère Marie-Rose à fonder la communauté, avait sollicité l'envoi des religieuses. Elles sont demeurées au Japon jusqu'à la guerre, mais cette mission n'a pas été facile.

«On les prenait pour des espionnes. Il y avait des rapports dans les journaux à propos d'elles, raconte soeur Laura Gosselin. Elles étaient réveillées la nuit par le bruit des pierres lancées sur le toit de leur maison.»

«Après la retraite, elles doivent trouver une autre mission.»

Une autre mission, intercommunautaire cette fois, part pour le Brésil en 1962. Deux SNJM en font partie. Quatre autres les rejoindront par la suite. La mission des SNJM à Sao Paulo compte aujourd'hui huit soeurs, dont une Manitobaine qui travaille auprès des enfants de la rue.

Trois autres Manitobaines sont aussi en Haïti, où «elles partagent le sort et les inquiétudes du peuple. Elles organisent des ateliers de couture et des cours du genre pour aider les femmes à se débrouiller. Elles aident le curé dans le sud de l'île.»

Au Labrador, une soeur travaille auprès des victimes d'agressions sexuelles et des abuseurs; à Igloolik, dans le nord, une autre est agente de pastorale.

«Au début, elles allaient en mission en groupe. Maintenant, cela se fait de façon individuelle, selon l'appel qu'elles sentent. Avant, les soeurs pouvaient enseigner pendant 50 ans. Maintenant, quand elles prennent leur retraite de l'enseignement, elles doivent se trouver une autre mission. Certaines travaillent auprès des démunis, d'autres font de l'alphabétisation comme soeur Léonne Dumesnil, qui dirige le Centre alpha.»

Sylviane LANTHIER



«Pour le complet développement de la personne»

La pédagogie du piano

Autrefois, l'Académie Saint-Joseph avait des allures de conservatoire. Les musiciens en herbe se relayaient dans les petits studios, immanquablement équipés d'un piano, d'un pupitre et d'une chaise.

Aujourd'hui, les gammes ne résonnent plus autant dans les couloirs cirés. La grande salle de musique est devenue une infirmerie où l'on soigne les soeurs grabataires. Ici et là, pourtant, subsistent quelques vestiges de la grande époque.

L'un des plus émouvants est sans doute le bureau de soeur Noëlla Raymond. Entre les bustes de Mozart et de Beethoven, deux pianos, des partitions musicales, des fleurs. La maîtresse des lieux enseigne le piano et la théorie musicale depuis 51 ans, dont 28 ans à l'Académie Saint-Joseph. «Je ne sais rien faire d'autre!», confesse-t-elle.

Depuis leur arrivée au Manitoba en 1874, les soeurs des Saints Noms n'ont jamais cessé d'enseigner la musique. La tradition remonte à la fondatrice, mère Marie-Rose, qui prônait l'éducation musicale «pour le complet développement de la personne».


photo: Laurent Gimenez

Les élèves ont de plus en plus de mal à s'astreindre à la discipline de la musique, constate soeur Noëlla Raymond. «Ils ont tellement d'activités. Le volley-ball ici, la gymnastique là...»

Partout où elles ont eu des couvents, les soeurs ont donné des cours de piano à des gens qui, sans elles, n'auraient peut-être jamais effleuré un clavier. Exemple: Jacqueline Roy, originaire de Saint-Pierre-Jolys, qui a enseigné la musique jusqu'à l'âge de 65 ans.

«Sans les soeurs, je n'aurais sûrement pas fait carrière dans la musique, explique la mère du guitariste Laurent Roy. J'ai été élevée sur une ferme, et à l'époque, il n'y avait pas grand-chose pour les femmes.»

Les exemples de ce genre abondent. «Il n'y a aucun doute que l'enseignement des soeurs a déterminé ma carrière», estime Normand Touchette, gérant de la Cathédrale et ancien directeur musical de la paroisse. «Je n'aurais pas fait une carrière musicale sans les soeurs», affirme Renée de Moissac, originaire de Saint-Jean-Baptiste et actuellement organiste à la cathédrale St. Mary's.

Si l'on en croit les témoignages des anciens élèves, la pédagogie des soeurs pourrait se résumer en deux mots: méthode et discipline. «Une méthode classique, très efficace, estime Renée de Moissac. J'aurais pu facilement passer directement de l'enseignement des soeurs à un conservatoire à Montréal.»

Jacqueline Roy confirme: «Contrairement à certains professeurs aujourd'hui, les soeurs nous apprenaient à lire les notes et à compter (pour garder le rythme). Quand tu sais faire ça, tu peux apprendre à jouer de n'importe quel instrument.»

Aujourd'hui, avec la fermeture des couvents dans les villages, l'activité musicale des soeurs est surtout concentrée en ville. L'infatigable soeur Noëlla Raymond a encore une vingtaine d'élèves dont elle accroche affectueusement les portraits près de son piano.

Et quand il lui reste un peu de temps, elle court au Centre Saint-Amant où sont soignés des enfants handicapés. Le petit orgue électrique n'a rien à voir avec le bel instrument dont elle a joué pendant 12 ans à la Cathédrale; mais ça n'a pas d'importance.

«J'aime ça à la folie. Ils sont adorables ces enfants-là. Ils crient, ils jettent les bras en l'air, mais ça ne me gène pas du tout!»

Laurent GIMENEZ

20 ans de création en chant liturgique

Du crayon à l'ordinateur

À l'Académie Saint-Joseph, soeur Agathe Dorge peaufine soigneusement, à la main, l'un des quelque 400 chants liturgiques qu'elle a composés ces 20 dernière années. Au même moment, sur la rue Youville, Soeur Janine Vermette harmonise une composition en pianotant... sur son ordinateur flambant neuf!

La technique a changé, mais l'esprit qui anime les deux soeurs est le même: créer des chants liturgiques simples et beaux, auxquels les gens d'ici peuvent d'identifier, et qui les aideront à prier.

Il y a 70 ans, lorsqu'Agathe Dorge a commencé à taquiner l'orgue et le piano, l'Église ne se préoccupait pas de faire chanter ses fidèles. L'époque était au «plain-chant», une sorte de grégorien harmonisé que les Pavarotti de paroisse maîtrisaient avec un bonheur inégal.

Au milieu des années 60, la révolution conciliaire a balayé tout ça. Le latin a été proscrit et remplacé par la langue populaire; le choeur a dégringolé du jubé pour venir chanter avec la foule des fidèles; les compositeurs ont soudain vu leurs carnets de commande se remplir d'oeuvres religieuses.

«Tout le monde se mettait à composer, se souvient soeur Agathe Dorge. Il s'agissait souvent de compositions médiocres, un peu à l'eau de rose, mais qui plaisaient aux gens.»

Ces chants, composés essentiellement en France et au Québec, ne correspondaient pas toujours à la réalité franco-manitobaine. On y parlait «d'oies blanches» qui n'ont guère laissé de plumes dans la plaine ou du «fleuve Saint-Laurent» qui ne coule pas aussi bien que la Rouge dans le coeur des Franco-Manitobains.

L'heure était venue de faire appel au talent musical d'Agathe Dorge et de mettre à profit ses deux cours de composition au Conservatoire de Toronto. «Je faisais une mélodie sur un psaume et on envoyait ça aux chefs de choeur des différentes paroisses.»

Résultat: une centaine de chants (un pour chaque dimanche des trois années liturgiques), réunis dans un recueil, Psaumes et Acclamations, toujours utilisé au Manitoba, mais aussi en Alberta, en Saskatchewan, au Québec, et même en France.

20 ans plus tard, soeur Janine Vermette poursuit la tâche entamée par son aînée qui, soit dit en passant, est également sa tante. Malgré les progrès accomplis, elle constate que la bonne musique liturgique reste une denrée rare.





photo: Laurent Gimenez

Les soeurs Agathe Dorge et Janine Vermette. «Ça a pris des années avant que les gens osent vraiment chanter, précise soeur Agathe. Aujourd'hui, ça me fait chaud au coeur de les voir participer.»

«Il y a beaucoup de musique religieuse, mais pas liturgique. La musique liturgique doit être un lien avec la parole de Dieu; elle doit aider les gens à prier.»

Il y a quelques mois, soeur Janine Vermette a perdu son piano dans une inondation et a décidé de le remplacer par un ordinateur avec un logiciel de composition. Depuis, elle va d'émerveillement en émerveillement.

«Ça fait gagner énormément de temps. Regardez, je joue et ça inscrit les notes directement sur la portée. Tout est enregistré. J'ai juste à appuyer sur un piton pour jouer dans le ton que je veux et faire des harmonisations.»

Soeur Janine n'a plus que deux voeux: que le Seigneur lui inspire «des compositions qui aideront les gens à prier»; et que tante Agathe vienne découvrir au plus vite les incroyables possibilités musicales de son ordinateur.

Quelques rues plus loin, à l'Académie Saint-Joseph, soeur Agathe Dorge est déjà convertie. «J'ai fait des refrains pour tous les jours de la semaine, 334 refrains en tout. J'attends d'avoir un ordinateur pour mettre tout ça sur papier.»

Laurent GIMENEZ

L'apostolat de soeur Claire Perreault

Avec les pauvres de la Main

Sur la Main, entre les rues William et Higgins, on peut compter huit hôtels où va s'échouer la population pauvre et démunie de Winnipeg. La plupart du temps des personnes âgées aux prises avec l'alcool, sans famille et sans ressource, elles attendent dans une chambre sale la fin d'une existence sans espoir.

Ce coin de la Main, c'est le royaume de Claire Perreault, une soeur des Saints Noms de Jésus et de Marie, qui a troqué l'enseignement pour un travail plus direct auprès des démunis.

«On me demande parfois si j'ai peur, lance-t-elle. Mais je n'ai pas peur. C'est une grâce.»

Son bénévolat auprès des pauvres, elle l'a commencé alors qu'elle était encore enseignante. «Je faisais du bénévolat à Agapee Table, au Drop-In Centre, à Stony Mountain. Je connais beaucoup de gens sur la Main, ce sont mes amis.»

Son apostolat? «Je visite ces gens, des personnes blessées, vulnérables, souvent âgées, qui vivent dans ces chambres misérables où elles sont opprimées, parce qu'on leur demande un loyer exhorbitant. Elles versent toute leur allocation sociale au propriétaire en échange de la chambre et des repas; ils ne leur reste rien même pour s'acheter de la nourriture. Je connais un vieux monsieur à qui on sert des oeufs et du bacon tous les jours.»

Avec eux, elle parle de tout et de rien, «de ce qu'ils ont fait dans la semaine», et tente d'améliorer leurs conditions de vie. «C'est banal, mes affaires. Je les écoute. Ces gens-là sont tellement dans la misère que je ne suis pas là pour leur parler du bon Dieu! Je prie avec eux quand ils me le demandent.»

Quand ces gens âgés sont malades, soeur Claire tente de les convaincre d'aller à l'hôpital, où par la suite, on les acheminera vers de véritables foyers pour personnes âgées. Mais si les faire pénétrer dans le réseau des services sociaux semble être le meilleur moyen pour leur procurer des conditions de vie plus décentes, cela signifie aussi les éloigner de tout ce qu'ils connaissent: la Main et leurs amis.

«Quand ils sont à l'hôpital ou dans un foyer, je continue à les visiter. Mais c'est difficile de les convaincre d'aller à l'hôpital: souvent, ils associent l'ambulance à la mort. Le dernier que j'ai convaincu, il avait 93 ans. À l'hôpital, j'ai demandé aux médecins, aux infirmières, à la travailleuse sociale de l'envoyer dans un foyer. Mais il ne voulait pas, et ils ont dit qu'ils ne pouvaient rien faire.


photo: Sylviane Lanthier

Soeur Claire Perreault.

«À son hôtel, il ne sortait plus de sa chambre, il ne mangeait pas, il pesait 83 livres. Il était en train de mourir... Pour obtenir quelque chose pour ces gens-là, il faut travailler fort et en faire, des appels téléphoniques.»

Et quand ils meurent, mentionne soeur Claire, «je tente de voir à ce qu'ils aient un service décent. Je récite les prières. Souvent, leurs amis de la Main sont tous présents.»

Soeur Claire se consacre à cet apostolat depuis plus de quatre ans maintenant. Auparavant, elle a travaillé huit ans à Stony Mountain, comme chapelin.

«Je m'occupais surtout des détenus en ségrégatin (dans le "trou"), ou en protection, ceux qui ne sont pas acceptés par les autres parce qu'ils ont commis des agressions sexuelles. J'avais mon bureau dans la chapelle et les détenus pouvaient aussi venir me voir. Ils venaient me demander d'aller visiter leur famille, pour savoir si leur femme était dans le besoin.»

Après Stony Mountain, soeur Claire a étudié un an en France, et est revenue avec l'idée d'ouvrir une maison où les gens pourraient se rendre. «Mais ça n'a pas marché; alors j'ai décidé de leur rendre visite.»

Ce besoin de travailler auprès des démunis lui vient de son enfance. Elle a grandi à trois milles de Saint-Pierre-Jolys, dans une maison ouverte à tous. «Dans ce temps-là, il y avait des "peddlers". Souvent ils arrêtaient chez nous pour manger et dormir la nuit.»

Aujourd'hui, certains des amis de soeur Claire dorment sous les ponts quand l'été arrive. Elle les accepte comme ils sont même si elle voudrait changer leur monde. Mais elle a aussi appris que ce qui compte à leur yeux, c'est la qualité de la présence qu'elle peut apporter, plus que les mots.

Sylviane LANTHIER

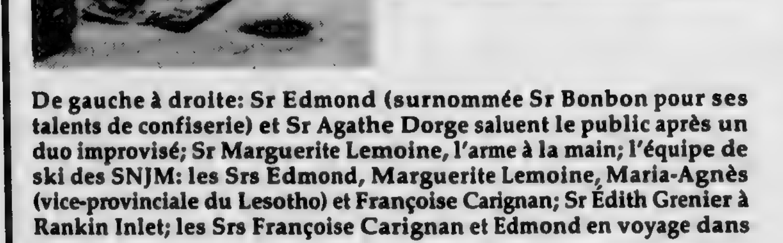
On s'amuse aussi!











De gauche à droite: Sr Edmond (surnommée Sr Bonbon pour ses talents de confiserie) et Sr Agathe Dorge saluent le public après un duo improvisé; Sr Marguerite Lemoine, l'arme à la main; l'équipe de ski des SNJM: les Srs Edmond, Marguerite Lemoine, Maria-Agnès (vice-provinciale du Lesotho) et Françoise Carignan; Sr Édith Grenier à Rankin Inlet; les Srs Françoise Carignan et Edmond en voyage dans

L'idée d'un article sur les loisirs ne pouvait venir que de la pétulante soeur Françoise Carignan. Qui, mieux qu'elle, peut démontrer que la vie religieuse n'exclut pas la joie de vivre?

«Les soeurs sont conscientes qu'elles ont besoin de se détendre et de se reposer un peu. Ça nous rafraîchit, ça nous relaxe, ça nous ravigote, et ça nous évite de tomber dans des ornières.»

Le centre de villégiature des soeurs est situé au camp Morton, près de Gimli. Elles y possèdent deux chalets équipés notamment de tout le matériel nécessaire à la pratique du ski de fond. Les pensionnaires s'offrent régulièrement des agapes de fruits, tourtières, pizzas et autres douceurs.

À part ça, les soeurs ont à peu près les mêmes loisirs que le reste de la population. L'abandon de la soutane a favorisé la pratique des sports tels que ski, patinage, cyclisme et raquettes.

La congrégation achète régulièrement des billets de saison pour l'Orchestre symphonique, le Cercle Molière, etc. Les soeurs les plus sédentaires lisent, font des mots-croisés, jouent aux cartes ou regardent la télévision. À l'Académie Saint-Joseph, on a d'ailleurs réservé une salle spéciale por les amateurs de hockey!

Laurent GIMENEZ

Une spiritualité féministe

«On prenait même un nom d'homme!»

«La plupart des spiritualités viennent des hommes. Chaque phrase que tu lis, c'est des hommes, des hommes, des hommes. Mais il y a une spiritualité de femme.»

La supérieure provinciale, Rolande Joyal, avoue que la fondatrice, mère Marie-Rose, a puisé beaucoup dans les spiritualités masculines, en particulier dans celle des Oblats. Mais elle soutient qu'il est temps d'adopter un vocabulaire inclusif des femmes.

«Il y a une approche à la prière qui est propre aux femmes: la sensibilité, la tendresse; il y a aussi la capacité de discernement qui est différente de celle des hommes, son intuition à l'action de l'esprit; et il y a une générosité différente.

«La femme peut apporter quelque chose au niveau de la justice; elle a la capacité "d'être avec", dans son coeur, qui est différente.

«Elle est prête à faire des choses aussi, poursuit Sr Rolande Joyal, la femme est différente dans l'action; elle a aussi une autre créativité, pour trouver des nouvelles manières de faire.»

Pour sa part, Sr Yvonne Massicotte, enseignante à Saint-Pierre-Jolys, croit que «la femme a un sens d'accueil différent: elle a la capacité de prendre le temps et les moyens pour faire un cheminement avec quelqu'un.

«Comme communauté de femmes, on s'occupe spécialement de la situation de la femme dans les pays de mission, où on peut avoir une influence auprès des gouvernements. Dans nos écoles, on aide les filles à reconnaître où elles vivent des injustices.

«Dans les communautés, précise Yvonne Massicotte, il y a encore des gens qui pensent que les hommes (parce qu'ils sont des hommes) méritent une considération spéciale! Les femmes dans la pastorale ne sont souvent pas reconnues: c'est le prêtre de passage qui l'est.»

Mais le temps où les religieuses prenaient nom d'homme est révolu. Les modèles féminins ne manquent pas. «On reprend notre identité du temps du baptême», souligne Sr Joyal.

J.-P. D.



Archives SNJM

Des voyageuses?

Les soeurs ne sont pas venues de Montréal en canot, mais elles ont dû recourir à la pagaie en mai 1950, à l'Académie Sainte-Marie, entre autres, quand la Rouge a débordé son lit.



L'ancienne église du Sacré-Coeur avec (à droite) l'ancien couvent des S.N.J.M.
Source de la photo: programme souvenir du 50e anniversaire de la paroisse du Sacré-Coeur (1955).

Des signes de mort et des signes de vie

«Avant on quittait le monde; maintenant on retrouve le monde»

«On quittait le monde, le monde n'était pas beau. On rentrait au cloître et on prenait l'habit, un symbole de retraite, de distance. On faisait des voeux de renoncement: au monde, à se marier, à sa propre volonté.

«Je me regarde quand je suis entrée chez les soeurs, explique la supérieure provinciale, Rolande Joyal, et j'ai l'impression d'avoir fait un cycle complet. Aujourd'hui, on nous demande d'aller dans le monde, de vivre dans le monde.

«Si je n'avais pas changé tous les jours un peu, je serais malheureuse.

«Il y a eu des transformations: des martyrs et des vierges des débuts, ensuite la vie monastique, la prédication et, plus récemment, l'éducation et la santé. On s'en va vers de nouvelles formes d'apostolat. On est allés de l'uniformité à la diversité, du silence à l'appel au partage.

«On est dans une période de transition qui n'est confortable pour personne: l'Église, le monde, l'environnement: ça se déteriore et ça se rebatît.»

La détérioration, les SNJM connaissent. En 25 ans, elles ont perdu la moitié de leurs effectifs, la communauté comptant moins de 100 membres, dont la moyenne d'âge est de 70 ans.

«Le présent est une source de découragement, estime Sr Joyal. L'ère de fermer les maisons et les couvents, ce n'est pas gai. On a raison d'être pessimiste: beaucoup de membres nous ont quittées il y a 15, 20 ans pour d'autres orientations, et celles qui restent vieillissent. Il faut faire face à ça.

«Mais quand il commence à y avoir des grands-parents, il commence à y avoir des petits-enfants. Il y a un potentiel à explorer. Isaïe dit à peu près ceci: «Voici que je fais du neuf, ne le voyez-vous pas?»

«Il y a des signes... Plus de la moitié des soeurs sont du 3e âge: elles sont pleines de vie, ces personnes-là, pleines de sagesse, d'expérience; ce sont des femmes éduquées, des femmes de prière. Elles ont plus de temps pour prier, ce sont des contemplatives. Elles préparent l'avenir!

«Il va falloir changer notre approche, peut-être notre style de vie, il va peut-être falloir aller vivre avec le monde. Ce qui s'en vient, c'est plus grand que les SNJM.

«Les membres qui nous ont quittées, ce sont des personnes riches, éduquées, qui ont des dons, et qui continuent à répandre l'esprit de mère Marie-Rose. Il y a une richesse là.»

photo: Jean-Pierre Dubé

Sr Rolande Joyal: «Si je n'avais pas changé tous les jours un peu, je serais malheureuse.»

Des signes de renouveau, la supérieure provinciale en voit dans le mouvement des associées SNJM, qui existe depuis une dizaine d'années. «Il y en a 75 au Manitoba, des personnes qui s'engagent pour approfondir leur foi, qui partagent la formation et le charisme de la communauté. Elles préparent le terrain.»

Mais l'espérance dont vit Rolande Joyal repose aussi sur sa confiance en ses soeurs. «Même si elles sont dans la soixantaine et plus, ce sont des femmes dans la force de l'âge, pleines d'énergie et de vie, très qualifiées dans différents domaines, et qui assument de nouveaux ministères.

«Je me demande ce que ça va être dans dix ans. J'ai été capable de faire le changement, je peux encore changer, même si c'est fatiguant, exigeant. C'est en plus de la ménopause.

«Je demeure avec la conviction que la vie religieuse, consacrée, va demeurer, mais le style de vie va changer. On peut prévoir qu'on va travailler de plus en plus avec les autres communautés religieuses.

«Le grand défi, c'est de garder l'espérance: imaginer le futur, prendre les décisions qui vont nous permettre de suivre où le Seigneur veut nous conduire, et rester les deux pieds à terre!»

Jean-Pierre DUBÉ

Sr Yvonne Massicotte est la plus jeune francophone

Vers un rapprochement entre les communautés?

Yvonne Massicotte est entrée chez les SNJM à l'âge de 17 ans, après un diplôme du secondaire à Saint-Pierre-Jolys. Aujourd'hui, à 45 ans, elle est la plus jeune francophone des SNJM. Mais alors que d'autres s'occupent des pauvres, des filles-mères, femmes battues et sidéennes, elle est une des seules à oeuvrer encore en éducation. «J'adore mon enseignement!

«On est une communauté qui a ouvert des pensionnats, bâti des écoles, commencé à éduquer là où il n'y avait rien. Comme notre mission est de former les jeunes, il a toujours été important qu'on soit bien formées.

«On est des femmes compétentes, on se le dit souvent, poursuit Yvonne Massicotte. À cause de notre mission, ça a toujours été notre préoccupation de poursuivre nos études. Maintenant que les gouvernements s'occupent de l'éducation et de la santé, on se donne de la formation en administration et en pastorale.

«Il y a toujours des sessions de formation; et s'il y a une soeur qui en fait moins, il y a du partage. On cherche et on trouve des réponses. Notre formation est à jour.»

Cette importance de la formation s'est accentuée après Vatican II, justement parce que les temps changeaient et qu'il fallait apprendre pour s'adapter.

À Saint-Pierre comme ailleurs, les SNJM ont laissé le couvent et ont acheté une maison. «On n'aurait jamais pensé vivre à deux dans une maison privée!»

Mais le plus difficile des changements a été ressenti sur le plan humain. En l'espace d'un an, presque toutes les proches d'Yvonne Massicotte ont quitté la communauté.

«Sur huit, six ou sept ont quitté, pour toutes sortes de raisons. Je me suis demandé ce que je faisais là. C'était un peu alarmant: un siècle de travail semblait s'effriter. La communauté entrait dans un vieillissement accéléré. Les plus âgées me mettaient l'avenir sur le dos.

«C'était très inquiétant. Les jeunes, on se disait: qu'on arrête de penser et de dire qu'on va mourir!» Si Sr Massicotte a tenu le coup, elle le doit à la vie communautaire.

«Un groupe engagé dans un projet, c'est plus fort, plus énergisant. La communauté, c'est un lieu de croissance par rapport à notre apostolat. Nos interactions sont toutes axées sur notre engagement.»

Et l'avenir? «Toutes les communautés religieuses ont essayé d'identifier leur charisme après Vatican II. L'application pratique d'une vision de foi était plus évidente. Mais les communautés sont toutes semblables à la base.

«Il va y avoir des rapprochements entre les communautés. On est 98 des SNJM, et on est pas la plus petite. J'ai l'impression que la race (SNJM) va peut-être disparaître, mais le projet ne disparaîtra pas.

«Dans 25 ans, je ne compte pas finir mes jours à l'Académie Saint-Joseph: l'Académie ne sera plus là. Comment est-ce qu'on va financer ça?

«Je vois mon engagement au jour le jour; les projets dans cinq à dix ans, ça m'emballe, explique Yvonne Massicotte. Dans 20 ou 25 ans, ça va être très difficile, mais ça ne m'inquiète pas.

«J'ai quand même certaines craintes: s'il y a des cheminements, sacrifices, changements radicaux à venir, je vais être au centre de tout ça parce que je suis jeune.

«J'aime espérer que quelque part, avant que j'ai trop de cheveux blancs, on va trouver une possibilité de vie communautaire qui va emballer les femmes de 20 à 24 ans. Il va y avoir des avantages à vivre ensemble dans 30 ou 50 ans.»

Jean-Pierre DUBÉ



photo: Jean-Pierre Dubé

Yvonne Massicotte devant la maison à Saint-Pierre-Jolys qu'elle partage avec Sr Yolande Marion. «Le projet ne disparaîtra pas.»

Marcien Ferland paie ses dettes envers les soeurs de l'Académie

La vie et l'oeuvre de Marie-Rose en 22 tableaux

C'est pour faire «amende honorable pour tous les mauvais coups que j'ai faits aux Soeurs des SNJM quand j'avais entre 5 et 7 ans» que Marcien Ferland a «accepté de faire ce travail fou», soit créer et de monter un spectacle sur la vie de la fondatrice de la communauté.»



photo: Kanne Beaudette

Le spectacle «Mère Marie-Rose», en répétition à l'Académie Saint-Joseph, sera présenté le 5 mai à Sainte-Agathe, le 15 mai à Somerset, le 19 mai à la Cathédrale de Saint-Boniface, le 20 octobre à la salle Pauline-Boutal, le 23 octobre à Saint-Pierre-Jolys et le 6 novembre à Saint-Jean-Baptiste. Les billets sont disponibles à l'Académie et auprès des membres de la Chorale des Intrépides.

Car l'auteur-compositeur a vécu une partie de sa jeunesse sur la rue Saint-Jean-Baptiste, à trois maisons du coin Cathédrale. «La salle de musique chez nous donnait sur la cour de récréation de l'Académie Saint-Joseph. Le midi, pendant que les frères Ferland répétaientt, on entendait les filles jouer à la balle. Et ça criait fort!»

Marcien Ferland se souvient que les soeurs ont accueilli à l'Académie jusqu'à 1 000 élèves à la fois, de la première année à l'université. «Ce sont sans doute les éducatrices les plus importantes du Manitoba du côté francophone.»

Des éducatrices qui enseignaient les matières scolaires, bien sûr, mais aussi la musique, le chant, la danse, le théâtre et les bonnes manières. «C'était une éducation complète.»

Aussi Marcien Ferland a réuni des anciens et des anciennes élèves (ainsi que leurs enfants), d'aussi loin que Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Agathe, pour la distribution du spectacle intitulé simplement «Mère Marie-Rose».

«C'est vraiment la fête de la communauté. On m'a demandé de faire connaître et aimer Marie-Rose et son oeuvre. C'est donc une narration (avec Marie Benoist) et 22 tableaux où évoluent tous les personnages-clés de sa vie.

«Il n'y a pas d'entr'acte; c'est 90 minutes de musique, de narration et de tableaux. Il y a environ 35 minutes de chant (avec les chorales des Intrépides et des Petits intrépides) pour souligner les états d'âme de la communauté.

«C'est de la musique des grands maîtres, poursuit Marcien Ferland, que j'ai choisie en fonction du moment dramatique à appuyer.» Un exemple: Auprès de toi, de J. S. Bach, au moment de la mort de la fondatrice.»

Mis à part le dernier spectacle, qui sera donné à la Salle Pauline-Boutal, tous les spectacles seront joués dans les églises des communautés francophones où ont évolué les Soeurs des SNJM au Manitoba, en commençant par Sainte-Agathe le 5 mai.

Les répétitions ont lieu à l'Académie Saint-Joseph, ce qui rappelle des souvenirs de jeunesse à Marcien Ferland. «Nos mauvais coups, on les faisait souvent dans la cour du couvent. On grimpait sur le toit de l'Académie; mon frère a joué au base-ball sur ce toit!

«Je me souviens que je tirais des plombs sur la tôle du dôme de l'Académie; ça prenait à peu près cinq secondes avant que ça frappe; avec ma lunette, je constatais (avec satisfaction) la cavité dans la tôle.

«On allait se cacher dans le jardin du couvent et on mangeait jusqu'à ce qu'on n'ait plus faim. Un jour, j'avais trouvé des cruches de vinaigre dans la ruelle - je devais avoir 5 ans - et j'en avais ramassé une que j'avais lancée par-dessus la clôture...

«J'ai entendu des cris parce que la cruche avait raté une soeur de justesse avant d'éclater sur le trottoir; les soeurs m'avaient vu et sont allées voir ma mère. Cette fois-là, j'en ai attrapé une maudite, comme on dit!»

Jean-Pierre DUBÉ



Avis public

Comité de révision

Rôle d'évaluation commerciale de 1994

VILLE DE WINNIPEG

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Ville de Winnipeg, le rôle d'évaluation commerciale de 1994 de la Ville de Winnipeg a été rédigé, et une copie intégrale en a été déposée aux endroits suivants :

- Bureau de l'évaluateur municipal - 3e étage, 65, rue Garry
- Centre municipal, Rez-de-chaussée, Édifice de l'administration, 510, rue Main.

Ces copies du rôle sont à la disposition de toute personne qui désire les examiner.

Toute personne qui croit qu'une évaluation devrait être révisée peut présenter une requête conformément aux articles 42 et 43 de la Loi sur l'évaluation municipale, L.M. 1989-1990 c. 24 ci-après dénommée «la loi», qui prévoit ce qui suit :

Requête en révision

42(1) Toute personne, y compris l'évaluateur, peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant :

a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2).

Conditions

43(1) AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE PRÉVUE POUR LA TENUE DE L'AUDIENCE DU COMITÉ MENTIONNÉE DANS L'AVIS, LES REQUÊTES EN RÉVISION DOIVENT :

a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer les motifs de la requête;
d) être déposées :
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
(ii) soit par signification au secrétaire.

LA PREMIERE SÉANCE DU COMITÉ POUR REVOIR LES ÉVALUATIONS et entendre les requêtes aura lieu le 31 MAI 1994 dans la salle de conférences du Comité de révision, 65, rue Garry, Winnipeg. Il y aura des séances de rappel s'il y a lieu.

Le présent avis est donc publié pour informer le public que la date limite pour déposer une requête à l'égard du rôle d'évaluation commerciale de 1994 est le 16 mai 1994 à 16 h 30.

Conformément à l'article 43(2) de la loi, seules les requêtes qui remplissent les conditions prévues à l'article 43(1) de la loi et qui sont signifiées au secrétaire dans le délai prescrit ci-dessus sont examinées par le Comité de révision.

Adresser toute requête au secrétaire du Comité de révision, Ville de Winnipeg, Rez-de-chaussée, 65, rue Garry, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K4. Les requérants dont la requête sera faite selon les conditions ci-énoncées et conformément à la Loi sur l'évaluation municipale L.R.M. 1989-1990 c. 24, seront avisés par écrit quant à la date, l'heure et le lieu de l'instruction de leur requête.

Avant d'interjeter appel au sujet du montant de l'évaluation commerciale, de l'assujettissement à la taxe ou de la classification des biens, on vous conseille d'en discuter avec le personnel de la Direction commerciale au 986-2696.

Brent Olynyk
Secrétaire du Comité de révision
Ville de Winnipeg
65, avenue Garry
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K4

Fait ce 30e jour d'avril 1994.

SPORT

Les Jeux panaméricains à Winnipeg?

Le vote aura lieu le 3 août

L'année 1999 peut sembler loin pour bon nombre d'entre nous. Mais pour le Comité de candidature des Jeux panaméricains de 1999, c'est une année à laquelle on pense depuis déjà longtemps.

Le 3 août 1994, le PASO (l'Organisation des sports panaméricains) tiendra un vote en Équateur pour déterminer quelle ville accueillera ces jeux. Comme on sait, la ville de Winnipeg aimerait être hôte pour une deuxième fois. Les athlètes des Amériques se sont rassemblés ici en 1967 pour une semaine de compétition.

Laurent Bisson, du Comité des Jeux de Winnipeg, note que cela est devenu un atout pour Winnipeg.

«On a remarqué que beaucoup de personnes bien placées dans l'administration des sports amateurs partout en Amérique ont connu les Jeux de 1967 comme athlètes ou comme administrateurs. Ils se rappellent du grand succès de cette compétition et ont même des amis avec qui ils sont parfois encore en contact.»

Laurent Bisson a été chargé de travailler sur les votes favorables qu'il est possible d'aller chercher dans les Caraïbes. «Je suis en contact avec ces gens-là presque tous les jours. Il y a beaucoup de politique dans un vote comme ça. Les pays de l'Amérique du Sud ont tendance à s'appuyer l'un l'autre.

«À Paso, on parle maintenant de la possibilité de donner deux votes aux pays qui ont déjà tenu des Jeux. Ça ne serait pas bon pour nous, à moins qu'on puisse garantir le vote de deux ou trois de ces pays.

«Mais si jamais on remporte le vote, le vol de retour sera assez spécial, je pense. On a mis de nombreuses heures là-dedans. Pour moi, c'est un véritable privilège d'être impliqué.»

Laurent Bisson et le Comité Pan-Am servaient d'hôte la fin de semaine dernière au congrès annuel de l'Association olympique canadienne. Des visiteurs prestigieux de PASO était également de passage à Winnipeg.

«En visitant nos installations, ils ne pouvaient pas vraiment nous donner leur appui puisqu'ils sont élus à PASO. Mais ils ont tout fait sauf dire qu'on avait de très bonnes chances. Ils ont été très impressionnés.»

André Brin



Laurent Bisson: le vote des Caraïbes? photo: André Brin

Martin Fillion avance entre les poteaux

Remplacer Manon Rhéaume?

L'odyssée de Martin Fillion continue. Le gardien de buts de 20 ans aura presque fait le tour du pays en entier au cours de sa carrière junior.

D'abord, il a fait le hockey des écoles secondaires avec Vincent Massey au Manitoba, un court séjour avec Winnipeg Sud de la ligue junior, ensuite le Nord de l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse et finalement la Colombie-Britannique.

L'odyssée aura valu la peine puisque, pour une deuxième année consécutive, le résident de Saint-Norbert se retrouve dans le championnat canadien en vue de l'obtention de la coupe du Centenaire.

Martin Fillion et les Spartans de Kelowna se sont assurés une place au tournoi de fin d'année en remportant le titre de leur province. Du 29 avril au 7 mai, ils seront à Olds en Alberta, à la recherche d'un deuxième championnat national consécutif.

Martin Fillion espère toujours obtenir une bourse d'une université américaine. Il vient de prendre son examen LSAT et attend ses résultats au début du mois de mai. Mais il a d'autres options.

«J'ai reçu un appel du gérant de Nashville dans la Ligue East Coast. C'est quelque chose d'assez bizarre; il veut que je remplace Manon Rhéaume (1) l'année prochaine!

«Mon gérant connaît aussi beaucoup d'entraîneurs dans la Ligue internationale. Il va y avoir quatre nouvelles équipes l'an prochain. Alors, qui sait? Si j'ai un bon tournoi cette fin de semaine, ça pourrait m'ouvrir des portes.»

A.B.

(1) La Québécoise Manon Rhéaume est la première femme à jouer du hockey professionnel.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
*Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec

202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE

9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988–0304
Fax: (204) 957–0945

Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424–5343 (La Broquerie)
1–957–5464 (ligne sans frais à Winnipeg)

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

MONK, GOODWIN
Avocats et Notaires
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St-Mary
Winnipeg, Manitoba
R3C 3T1

Téléphone: (204) 956-2060
Télécopieur: (204) 957-0423

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St. Hilaire
Avocats et Notaires

30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: **957-0050**
Télécopieur: **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237–9600
N° de FAX: 233–2689

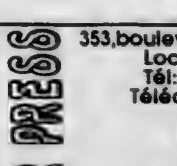
Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire



131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Encouragez nos annonceurs!



353, boulevard Provencher
Locaux 5 & 6
Tél: 237-5558
Téléc: 237-5561

IMPRIMERIE
TYPOGRAPHIE
LIVRES DE FAMILLE
PHOTOCOPIES
(de 100 copies ou plus)

CONTACTEZ MARC JOUBERT OU ALBERT MARION

LE CLUB LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface 233-8997

QUILLES
Participez à une ligue de printemps (8 semaines seulement)
Le tout finit avec un GROS PARTY le mercredi 15 juin 1994.
1 000 $ À GAGNER!
Composez le 237-4137

Maison à vendre

En très bon état, dans les environs de Wolseley à Winnipeg.

Deux étages et demi.

Au premier: grand salon, une chambre à coucher, une cuisine toute neuve avec four, réfrigérateur, etc.

Au deuxième: quatre pièces y inclus une petite cuisine, salle de bain, chambres à coucher.

Au troisième: une chambre très convenable.

Le sous-sol est peint et comprend une laveuse, sécheuse.

Bon garage et petite cabane à outils.

Signalez 1–204–233–9191.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé

SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**



L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

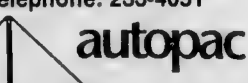


2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

AGENCE D'ASSURANCE AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Marc Marcoux
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051



PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

LES PETITES ANNONCES
... Ça paie
et c'est facile à utiliser!

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Une bonne soirée porte un nom

MUSIK plus

Services professionnels:
➤ Musique enregistrée
➤ KARAOKE
➤ Location d'équipement sonore
➤ Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237–9716

Recyclez ce journal!

Bureau à louer

dans la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher

Superficie: 800 pieds carrés (approx.)
- trois bureaux fermés
- réception
- salle de conférence
- système d'alarme
- Tous les services sont inclus (électricité, chauffage et climatisation, entretien ménager)

Pour renseignements et pour visiter les lieux, appelez:
Cécile Berard
233-4915

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ

VISA MasterCard

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É,-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ____________________
Adresse: ____________________

Gens d'ici

Un animateur interculturel

Joseph Seewald de Saint-Boniface est le seul francophone parmi les 11 premiers diplômés d'un nouveau programme en animation interculturelle (trois ans à temps partiel) donné par le Collège Red River. Le diplôme lui permet maintenant de se lancer dans le domaine de l'animation et la gestion interculturelle de façon professionnelle.



Joseph Seewald.

En effet, Joseph Seewald s'associe avec deux de ses professeurs, Gabriel Dufault et Enid Butler. Ils lanceront au cours des prochains mois une entreprise qui porte le nom de Groupe canadien de gestion interculturelle et dont le but est de «changer les mentalités».

«Le cours m'a donné des techniques pour la sensibilisation du groupe dominant aux besoins et réalités des autres cultures, à leurs styles d'apprentissage différents, par exemple.»

Le Groupe offre des service de consultation aux gouvernements, aux entreprises et aux organismes communautaires pour les «aider à faire face aux exigences d'un monde d'affaires dans un Canada multiculturel.»

SOCIÉTÉ

Les collections de Joachim Dupasquier

De l'histoire plein les poches

Il y a très très longtemps, des autochtones se sont réunis sur ce qui est aujourd'hui le lot 2268 à Notre-Dame-de-Lourdes. Peut-être venaient-ils là pour la chasse? En tout cas, la terre a gardé des souvenirs de cette époque, et certains se trouvent maintenant dans la maison de Joachim Dupasquier, à Windsor Park.

Têtes de flèches, tomahawks, pierres de silex taillées pour servir d'outils s'alignent sagement sur une étagère dans le sous-sol de la maison. La plupart ont été trouvés ou obtenus par le père de Joachim, Louis Dupasquier, curieux de ces choses et grand collectionneur.

C'est avec fierté que Joachim Dupasquier, 77 ans, montre tous ces objets. Parmi eux, une pierre grossièrement taillée qui servait à dépouiller les animaux de leur peau. Une autre pierre, plus ronde et toute petite, au milieu de laquelle on a creusé comme un puits, servait à la fabrication de médicaments. Une autre encore était utilisée pour hacher de la viande.



photo: Sylviane Lanthier

Joachim Dupasquier est devenu le gardien des trésors amassés par son père, Louis.

Les parents de Joachim connaissaient un Indien, nommé Georges Bittet (mais Joachim Dupasquier n'est pas certain de l'orthographe du nom). Chaque année, il marchait de Portage à Indian Spring, et s'arrêtait chez ses grands-parents maternels pour y passer la nuit.

«Quand mon grand-père est mort, il s'est arrêté chez nous parce qu'il connaissait ma mère. C'est lui qui lui a donné cette pierre qui servait à la prière. Il y a une place pour chaque doigt, et un dessin dans la pierre semble former un visage.»

Un jour, Joachim Dupasquier était au champ avec son père, à passer la charrue, qui déterre quelque chose. «Mon père me dit d'arrêter. On avait trouvé du pemmican.» Ce morceau de pemmican, trouvé alors qu'il avait 12 ans, Joachim Dupasquier le conserve encore. Aujourd'hui, ç'a l'air d'une boule de terre grise et sèche. Mais il y a 65 ans, c'était encore comestible.

«C'était mou à l'intérieur, et assez gras, il y avait beaucoup de blanc. George Bittet nous a expliqué que les Indiens mettaient le pemmican en terre, à environ 10 à 12 pouces de profondeur pour qu'il se conserve. Ils faisaient une marque sur un arbre et quand ils avaient faim, ils cherchaient ces marques.»

C'est aussi ce même George qui a offert à Louis Dupasquier un tomahawk. La pierre est attachée au manche par des bandelettes de cuir, et le manche est recouvert de fourrure. Joachim Dupasquier possède quelques autres pierres, certaines assez grosses, qui étaient des tomahawks. Son père les trouvait sur sa terre, comme il a trouvé une douzaine de têtes de flèches qui doivent remonter très loin dans le temps.

«Quand il pleuvait, mon père sortait et allait explorer un coin de la terre, là où on trouvait ces flèches. Il devait marcher deux milles!»

Les amis de Louis Dupasquier connaissaient sa passion pour les artéfacts autochtones, ainsi que pour les roches et minéraux. Ainsi, Joachim possède aujourd'hui un magnifique calumet de paix offert à son père par Maurice Lesage, qui l'avait trouvé en travaillant sa terre.

Aujourd'hui, Joachim a hérité de la passion de Louis et collectionne les roches et les minéraux, en plus de certains autres objets, comme des lampes à huile.

«Mon père me disait: une roche, tu sais jamais comment elle est avant de l'avoir coupée.» Joachim Dupasquier est équipé pour tailler les pierres et pour les polir. Il en fait des épinglettes, des porte-clefs, des pendentifs, des petits animaux, et s'émerveille devant la beauté de certaines, qui cachent des fossiles vieux de millions d'années.

Combien de roches peut-il posséder? «Oh, des milles...» Suffisamment en tout cas pour l'occuper encore longtemps. Il projette de faire des petites tables recouvertes de minéraux plastifiés. Et il travaille sur des sculptures faites de vieux outils. «J'en fais une pour chacun de mes quatre enfants.» Deux sont exposées devant sa maison: elles cont composées de 200 et 275 pièces!

Sylviane LANTHIER

Nécrologies



Roland Brisson

Soudainement, après une courte maladie, Roland, bien-aimé mari de Jeannette (Beaupré), de La Broquerie (Manitoba), est décédé le dimanche 17 avril 1994 à l'Hôpital général de Saint-Boniface.

Roland laisse dans le deuil son épouse, ses fils Robert (Brenda) de La Broquerie, sa fille Lynn (Ken Chartrand) et son petit-fils Danys de Winnipeg.

Il laisse aussi ses soeurs et frères: Lorraine (Denis Allard) de Winnipeg, Marielle (Gilbert Dumontier) d'Île-des-Chênes, Renée (Bill Jackson) de Notre-Dame-de-Lourdes, Pierrette (Vic Van de Speigle) de Treherne, Jean (Linda) de Notre-Dame-de-Lourdes et Paul (Zenaida) de Vancouver.

Il a été prédécédé par ses parents Lionel et Fabiola (née Rocan) en 1992.

Roland a travaillé 18 ans pour le C.N. comme agent et expéditeur de train, puis il a travaillé pour Tétrault Transport de La Broquerie pendant les 22 dernières années.

Les prières ont eu lieu le mercredi 20 avril à 19 h à la chapelle funéraire Desjardins (357, rue DesMeurons). La messe de la Résurrection a été célébrée à 16 h 30 le jeudi 21 avril 1994 dans l'église catholique de La Broquerie, présidée par l'abbé Robert Campeau. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial.

La famille désire remercier le personnel des hôpitaux de Sainte-Anne et de Saint-Boniface pour les soins prodigués à Roland.

Les amis sont encouragés de donner à l'oeuvre de charité de leur choix.

La directiondes funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins (233-4949).

Chronique religieuse

Regarder l'enfant



Marie-Hélène Duval
laïque

Il prit un petit enfant,
Le mit au milieu d'eux.
Nous voulons être grands?
Baissons la tête un peu.
Regardons vers l'enfant:
Tout petit à nos yeux,
C'est pourtant lui, le Grand
Dans le regard de Dieu.

Regardons vers Zlata, petite fille de Bosnie.
Chaque jour, elle a écrit l'horreur de son pays.
Du haut de ses 12 ans, elle ose pousser un cri:
«Messieurs les dirigeants, vous jouez avec la vie.
Ce n'est pas amusant... On l'entend jusqu'ici!»

Regardons Alvero, l'enfant de Colombie.
Ce petit coeur de dix ans a nourri, soigné, lavé
Des vieillards abandonnés
Par ceux qu'on appelle «grands».
Il y a mis tant d'ardeur que d'autres l'ont suivi.
Aux «grands» il a fait peur...
On le voit jusqu'ici!

Regardons Virginie qu'on a osé blesser.
C'est une petite Canadienne
Au coeur bien décidé.
Elle a eu de la peine et dit: «Là, c'est assez.
Vous faites mal aux enfants, vous les salissez.
Avec vos mains de «grands», avec votre télé...»
Et c'est tout près d'ici!

Regardons bien chez nous...
et pourquoi pas en nous.
Il doit bien en rester...
quelque petit bout de chou
Encore tout imprégné
d'un monde que les grands
Prennent pour un jeu d'enfant.

Laissons-le nous parler...
Laissons-le s'agiter...
Il nous dira comment on peut devenir grand
En mettant au milieu
Le grand rêve de Dieu.

Avec les Loteries du Manitoba, on peut réaliser de bonnes choses

Le premier de la série

Un reportage spécial sur les Loteries du Manitoba

Depuis la tenue de la première loterie au Manitoba en 1970, l'argent prélevé par les loteries et les jeux de hasard a toujours été redonnée à la collectivité et à l'économie manito-baine. L'année dernière, plus de 140 millions de dollars ont pu être distribués parmi un grand éventail de domaines, dont les soins de santé et la recherche médicale, l'apprentissage et l'éducation, le développement économique et la réduction du déficit, le conditionnement physique et le sport amateur, la vie des familles et de la communauté, la culture et le patrimoine ainsi que la protection de l'environnement.

Comme nous verrons dans le reportage qui suit, les dollars provenant des Loteries du Manitoba travaillent fort pour réaliser de bonnes choses...

À l'appui de Centraide

Selon la directrice générale de Centraide, Susan Lewis, «nous pouvons dire aux donateurs que 100 cents de chaque dollar donné sont versées directement aux services dans le domaine des soins humains.» Pourquoi s'agit-il là de quelque chose d'important? C'est parce que les dons reçus du public ne sont pas utilisés pour compenser les dépenses administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation complexe qu'est Centraide.

Cela est possible grâce aux Loteries du Manitoba qui se chargent des coûts annuels reliés à l'administration de la division Centraide de Winnipeg. En 1993-1994, deux millions $, provenant du Système de distribution des fonds de loteries du Manitoba, ont été donnés à Centraide de Winnipeg, en plus des 250 000 $ distribués parmi 14 organisations rurales de Centraide.

Centraide emploie 29 personnes qui coordonnent le travail de 8 000 bénévoles. Une soixantaine d'organismes sociaux prélèvent les dons de 80 000 personnes et de 2 000 entreprises.

L'année dernière, la campagne de financement de Centraide a réussi à atteindre son objectif de 8,5 millions $.

«Les revenus des loteries est un plus, signale le président de Centraide, Paul Robson. Quand nos bénévoles se promènent à la recherche de dons, ils se sentent très à l'aise parce qu'ils savent que l'argent va directement à des services si nécessaires.»

Les groupes qui reçoivent des fonds de Centraide répondent à un large éventail de besoins. Meals on Wheels fournit de la nourriture. Le Main Street Project et la Rossbrook House aident les plus démunis. Le Family Centre donne de l'appui aux victimes d'abus. Des groupes tels que l'Institut national canadien pour les aveugles, la Société d'Arthrite, la Société canadienne de la sclérose en plaques et la Society for Manitobans with Disabilities prennent soin des personnes handicapées.

Il y en a beaucoup d'autres encore qui travaillent fort pour remplir le mandat de Centraide: «promouvoir et renforcer cette capacité organisée qu'ont les gens de s'entraider».

Les loteries viennent à la rescousse d'une prématernelle française

Les enfants d'âge préscolaire de Sainte-Anne-des-Chênes et des environs peuvent apprendre le français grâce à une nouvelle prématernelle

Le Comité de parents de l'école Pointe-des-Chênes à Sainte-Anne-des-Chênes voyait la possibilité d'avoir une prématernelle de langue française sur le même site que l'école.

Par contre, avant de recevoir un permis de fonctionnement, les parents devaient effectuer divers achats pour répondre aux critères de la province. Le bureau en charge des garderies approuve une liste de matériel nécessaire pour s'assurer que l'établissement réponde bien aux besoins des enfants.



Une famille winnipégoise sur trois bénéficie des services fournis par les agences de Centraide.

La province du Manitoba a réussi à débloquer 7 000 $ provenant de ses revenus de loteries. On a donc pu acheter de l'équipement de musique, des marionnettes, des ballons, des poutres d'équilibre, du matériel pour artisanat, des cubes, des casse-tête et des jeux.

«La liste est plutôt longue, remarque la présidente du comité ad-hoc de la prématernelle, Monique de Moissac. La subvention nous a beaucoup aidés.»

La prématernelle Les P'tits Chênes a ouvert ses portes le 4 janvier et compte 16 élèves. On y offre deux programmes, le premier pour les élèves qui parlent déjà le français, et le deuxième pour ceux qui ont besoin d'aide en français.

L'école Pointe-des-Chênes, pour sa part, accueille environ 200 élèves de la maternelle à la 12e année. La communauté voulait une prématernelle de langue française pour que les enfants puissent apprendre le français et maintenir les connaissances acquises dans cette langue.

Par l'entremise du Système de distribution des fonds de loteries, les revenus des loteries et des jeux de hasard sont répartis parmi différents ministères, plusieurs groupes d'appui financier et des programmes communautaires. Pour en savoir plus long, veuillez composer le 945-0216 à Winnipeg, ou sans frais, le 1-800-282-8096, poste 0216.



Nijoe Trudeau, Eric Pattyn et Stéphane Massicotte (de g. à d.) s'amusent à se déguiser à la prématernelle Les P'tits

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE (SFM)
est à la recherche d'un(e):

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Description de tâches:

- responsable au conseil d'administration de la gestion du personnel, des programmes et des budgets de la SFM;
- prépare les ordres du jour, procès-verbaux, documents d'appui et rapports pour le conseil d'administration;
- responsable de l'ensemble des dossiers de la SFM, selon l'orientation et les objectifs établis par le conseil d'administration;
- voit à ce que la mission de la SFM et l'orientation donnée par le conseil d'administration soient reflétées dans les programmes et activités de la SFM;
- assure la communication avec les autres organismes franco-manitobains;
- assure une liaison, au niveau administratif, avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Qualifications requises:

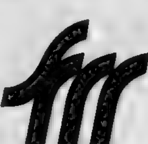
- degré universitaire en administration, en sciences sociales ou dans une discipline connexe;
- bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine;
- expérience administrative et de gestion;
- bonne capacité de rédaction tant en français qu'en anglais;
- expérience en relations publiques;
- esprit d'initiative et de créativité.

Entrée en fonction: juillet 1994

Salaire: selon les qualifications, l'expérience et l'échelle de salaire.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le **15 mai 1994** à:

Personnel et confidentiel
La Présidente
Société franco-manitobaine
C.P. 145 Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



APPEL DE PROPOSITIONS

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) invite toutes les parties intéressées à soumettre des offres d'achat pour la propriété suivante située à **Flin Flon, au Manitoba:**

304, boulevard Parkway.

Cette maison est offerte en vente dans l'état où elle se trouve.

Ceux et celles qui désirent visiter les lieux avant de soumettre une offre sont priés de contacter Brent Lethbridge Realty à (204) 687-2977.

Toutes soumissions doivent indiquer l'adresse de la propriété, le montant de l'offre d'achat, la date de fermeture et le numéro de téléphone.

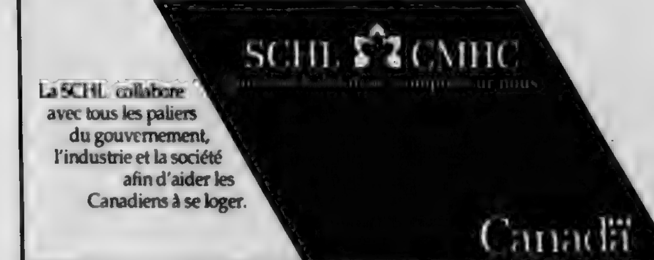
Prière de faire parvenir toutes les offres d'achat à:

M. George Gaba
Agent immobilier
Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
Quatrième étage, 10, rue Fort
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2
No de télécopieur: (204) 983-8046

Toutes offres doivent être reçues par la SCHL avant **14 h, heure locale, le mardi 10 mai 1994.**

La SCHL ne s'engage pas à accepter ni l'offre la plus élevée, ni aucune offre.

Toutes offres d'achat seront considérées.



La SCHL collabore avec tous les paliers du gouvernement, l'industrie et la société afin d'aider les Canadiens à se loger.



LE COMITÉ DES RELATIONS COMMUNAUTAIRES ET RACIALES DE LA VILLE DE WINNIPEG

procède actuellement à la révision de la structure de son membership. Pour ce faire, le Comité tiendra une série de rencontres et de consultations publiques à plusieurs endroits dans la ville pour recueillir les commentaires dans le but ultime de formuler des recommandations au Conseil de la Ville.

Les rencontres auront lieu :

LE 5 MAI 1994 : Philippine Centre (85, rue Juno)
LE 2 JUIN 1994 : Cari-cana Hall (595, rue Clifton)
LE 7 JUILLET 1994 : Winnipeg Friendship Centre (45, rue Robinson)

Toutes les rencontres débuteront précisément à 19 h.

Si vous (ou votre organisme) désirez présenter un mémoire ou faire une présentation devant le Comité, ou si vous voulez avoir plus de renseignements sur ce sujet, prière de contacter :

Harold Rampersad
Édifice du Conseil, 510, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3B 1B9
Téléphone : 986-4167

Les mémoires devraient être envoyés à l'attention de M. Kris Ramchandar, président, à l'adresse ci-haut indiquée au plus tard le 15 juillet 1994.

LA LIBERTÉ

Offre d'emploi d'été

Le journal La Liberté est à la recherche d'un.e journaliste stagiaire éligible au programme Défi.

La Liberté est un hebdomadaire francophone publié depuis 1913 à Saint-Boniface, au Manitoba. Membre de l'Association de la presse francophone du Canada (APF), La Liberté a gagné en 1993 le prix du meilleur hebdomadaire francophone canadien. Son tirage est de 4 300 copies.

Conditions d'embauche*

Durée de temps : 12 à 14 semaines

Qualifications :
- excellent français écrit et anglais parlé
- études en journalisme de préférence

Salaire hebdomadaire offert : 330 $ / semaine

** Conditions acceptées par Emploi et Immigration l'an dernier.*

Pour plus de détails, appelez: Jean-François Lacerte
directeur
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998

L'Hôpital général Saint-Boniface
est à la recherche d'un

Commis aux communications

pour combler divers postes
(Communications téléphoniques et demandes de renseignements)

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la direction générale de la superviseure, Communications, le candidat ou la candidate au poste de commis aux communications doit accomplir, sur une base rotative, diverses fonctions liées au fonctionnement du standard téléphonique, au bureau des renseignements et au système de recherche de personnes. Ces fonctions comprennent notamment : répondre à tous les appels et les acheminer à la personne ou au service approprié, utiliser les systèmes de diffusion publique interne et de recherche externe de personnes pour communiquer avec les médecins et les autres membres du personnel, diffuser des messages d'urgence, tenir à jour les listes des numéros téléphoniques et accomplir diverses autres tâches connexes. La personne choisie doit démontrer un engagement envers la Mission, les valeurs et la philosophie d'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface.

EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires (12e année) ou l'équivalent.
- Six (6) mois d'expérience récente dans des domaines connexes.
- **Lecture, compréhension et expression orale et écrite en anglais et en français.**
- Connaissance générale de l'informatique.
- Bonnes compétences en communication interpersonnelle.
- Respect de la confidentialité des renseignements transmis.
- Capacité d'adaptation rapide aux situations stressantes.

Les personnes intéressées doivent soumettre une demande d'emploi et un curriculum vitae AVANT LE 11 MAI 1994 à :

Madame Anita Hall
Ressources humaines
Hôpital général Saint-Boniface
409, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2A6



Leslie et Cécile CLOSSON

1944 - le 9 avril - 1994

À l'occasion du 50e anniversaire de mariage de leurs parents, les enfants invitent tous leurs parents et amis à un thé-rencontre le samedi 7 mai de 14 h 30 à 16 h 30 au club Noret, Saint-Malo (Manitoba).

Votre présence sera votre cadeau.





Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. M.M.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. M.O.C.

La page de BICOLO

C'est la fête des mamans bientôt! J'ai préparé ma page d'activités à l'avance pour que tu aies le temps de faire les bricolages pour les donner à ta maman!

N'oublie pas que sa fête est le 8 mai.

Bonne semaine!

Bicolo.

Bonne fête maman!

CE DONT TU AS BESOIN:

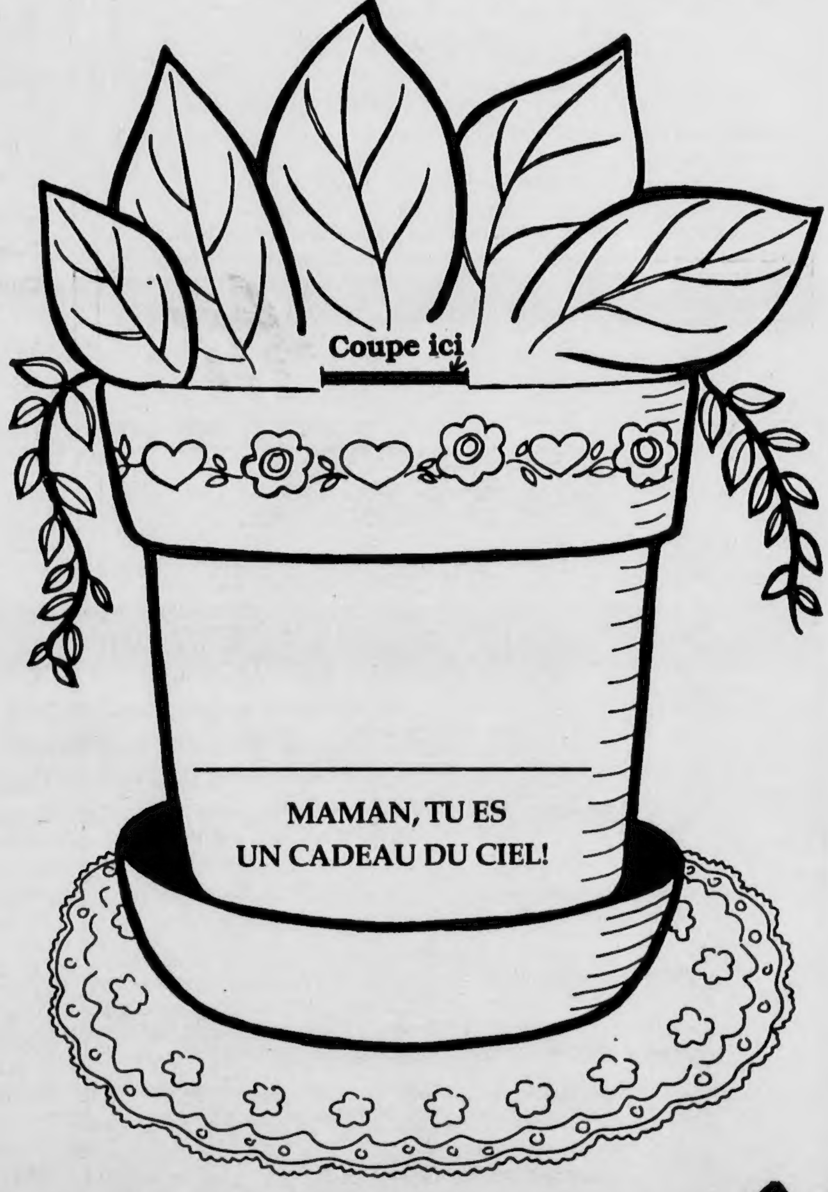
- papier de construction
- ciseaux
- colle
- crayons de couleur



CE QUE TU DOIS FAIRE:

1. Découpe le pot à fleurs et la fleur et colle-les sur un papier de construction de ton choix.
2. Colle la fleur sur un carton mince.
3. Colore les deux à ton goût.
4. Découpe sur la ligne indiquée au bas de la fleur.
5. Découpe sur la ligne indiquée sur le pot à fleurs. Derrière le pot à fleurs, place un morceau de ruban adhésif sur chaque bord de la fente.
6. Glisse la fleur dans la fente.
7. Plie le bas de la fleur sur les lignes pointillées et colles-les afin que la fleur ne glisse pas en dehors du pot.
8. Colle le pot à fleurs sur un papier de construction de ton goût. (Fais attention de ne pas coller la fleur elle-même.)
9. Ta maman peut maintenant monter et descendre la fleur dans le pot et voir ton amour pour elle grandir à chaque fois.
10. N'oublie pas d'écrire ton nom sur la ligne!

Membre gagnant de la semaine:
Jean-Michel Beaudry
11083
Winnipeg (Manitoba)
6 ans



Aide Maman à étendre le linge au doux vent printanier en dessinant des vêtement propres et frais sur la corde.



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine? C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Code postal: ________ **Âge:** ______



SECRÉTAIRE DE DIRECTION

ATTRIBUTIONS: Sous l'autorité du représentant du Québec à Edmonton, effectuer divers travaux de secrétariat reliés à l'enregistrement et au traitement de la correspondance, à la préparation de l'agenda de son supérieur, à l'accueil des visiteurs, à la transcription de textes sur appareil bureautique, au classement et à toutes tâches connexes.

CONDITIONS D'ADMISSION: Certificat d'études secondaires équivalent à une onzième année ou un secondaire V reconnu par l'autotité compétente ET posséder au moins cinq années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi. Sont également admis les candidats qui possèdent une scolarité inférieure à la condition de compenser chaque année de scolarité manquante par deux années d'expérience pertinente; toutefois, les candidats doivent détenir une attestation d'études équivalentes à un secondaire III. Connaissance du logiciel Word Perfect; maîtrise du français et de l'anglais parlés et écrits sont essentielles. Veuillez joindre à votre curriculum vitae une lettre de présentation et une photocopie de l'original des attestations d'études.

RÉMUNÉRATION: Entre 25 422 $ et 28 143 $.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 13 MAI 1994

INSCRIPTION: Bureau du Québec à Edmonton, 10th Floor, 10010 - 106th Street, Edmonton, Alberta, T5J 3L8. Téléc.: (403) 424-9495

INFORMATION: M. Christian Groleau, (403) 423-6651

Québec

SCHL CMHC

Question habitation, comptez sur nous

APPEL D'OFFRES

Travaux de réparation

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit effectuer des travaux de réparations sur **TRENTE et UN (31) logements unifamiliaux situés dans la communauté de BROCHET, Manitoba :**

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'au **24 mai 1994 à 14 h.**

Les fournisseurs peuvent se procurer les plans, devis et demandes de soumission nécessaires **le 2 mai 1994** à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les réparations consisteront à effectuer des travaux de menuiserie, revêtement de sol, chauffage, d'électricité, plomberie, portes, fenêtres et peinture, etc. Toutes ces réparations doivent être incluses dans les offres des entrepreneurs.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10 % de la valeur de toute offre jusqu'à concurrence de 100 000 $. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque certifié ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accréditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'ordre de la SCHL.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous. Toutes questions au sujet des documents peuvent être adressées à **BILL ALLEN**, agent, programme de logement pour les ruraux et les autochtones, au numéro 983-5638, ou **CINDY PETRIC**, représentante des services aux clients à 983-5689.

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
4e étage, 10, rue Fort
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Logement Manitoba — Manitoba Housing



Vous songez à vous lancer en affaires mais vous ne savez pas comment procéder?

Si vous :

1. *avez de l'argent à investir dans votre commerce;*
2. *êtes prêt à passer à l'action;*
3. *prévoyez établir votre entreprise à Saint-Boniface (au nord de la rue Fermor),*

Entreprise Saint-Boniface aimerait vous prêter main-forte. Nous sommes un organisme à but non lucratif financé par le gouvernement fédéral et mandaté d'aider aux petites entreprises dans le but de créer de l'emploi et de mousser le développement économique.

Nous aimerions vous voir réussir en affaires et nous sommes à votre disposition pour vous aider à élaborer un plan d'affaires de base. Ce service vous est offert gratuitement.



Vous êtes intéressé?

*Communiquez avec Kristal au **231-0642**.*

Directeur.trice général.e

Le Centre Saint-Amant

Le Centre Saint-Amant est une oeuvre charitable des Soeurs Grises du Manitoba, ayant pour mandat d'accueillir les enfants et les jeunes qui présentent un handicap intellectuel avec ou sans handicap associé. Le centre croit à la dignité inhérente de chaque être humain et cherche à promouvoir un développement harmonieux et l'épanouissement reflétant l'image de l'amour et la compassion de Dieu pour chaque personne.

Le centre est à la recherche d'un leader dynamique faisant preuve de compétence en communication et d'expérience dans les cadres supérieurs en services de santé. Le directeur général ou la directrice générale est directement responsable auprès du conseil d'administration et des propriétaires, de la gestion de l'établissement conformément à son plan d'action à long terme et à ses objectifs. Le candidat ou la candidate doit avoir terminé un programme de formation en soins de santé et faire preuve d'un esprit innovateur et d'une adhérence à la mission des Soeurs Grises. La capacité de communiquer dans les deux langues officielles sera un atout.

Veuillez faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae par écrit **avant le 25 mai 1994** au:

Président, Comité de sélection
Centre Saint-Amant
440, chemin River
Winnipeg (Manitoba)
R2M 5M4



LA FACULTÉ D'ÉDUCATION



fait un appel de candidatures pour

UN (1) PROFESSEUR OU UNE (1) PROFESSEURE DE REMPLACEMENT À LA FACULTÉ D'ÉDUCATION

Cours à offrir :
- Méthodologie générale (voie élémentaire).
- Didactique des mathématiques (voie élémentaire).
- Supervision de stages.

Qualifications :
- Préférence accordée aux personnes possédant une Maîtrise en éducation et de l'expérience appropriée.

Durée du contrat : et traitement Il s'agit bien d'un poste de remplacement pour l'année 1994-1995. La personne choisie pourrait donc être relevée de ses fonctions actuelles par le biais d'un prêt de services consenti par son employeur. Elle toucherait le même traitement que si elle était restée à ses tâches antérieures.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae ainsi qu'un dossier complet comprenant les noms de trois répondants à :

M. Roger Legal, doyen
Faculté d'éducation
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0H7

Date limite pour la réception des demandes : le 6 mai 1994.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résident(e)s permanent(e)s. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 0H7
(204) 233-0210

Occasion de carrière

Journaliste

Le Courrier de la Nouvelle-Écosse — Depuis 1937

Fonctions:

Sous la direction de l'éditeur, cette personne sera responsable de:
- rédiger des articles d'information générale et des chroniques, préparer des dossiers d'actualité et prendre les photos pour illustrer les textes journalistiques;
- assumer la tâche de correction des textes et des annonces publicitaires;
- réviser à la demande de l'éditeur les articles des correspondants, chroniques et autres textes;
- remplacer l'éditeur au besoin.

Exigences:
- posséder un diplôme en journalisme serait un atout.
- maîtriser parfaitement le français, écrit et oral, et posséder une excellente connaissance de l'anglais.
- avoir fait de la mise en page serait un atout.
- connaître la rédaction de textes et la prise de photographies.
- posséder une automobile est nécessaire.

La personne doit posséder les qualités personnelles suivantes:
- être capable de travailler aisément sous pression et à des heures irrégulières (disponibilité les fins de semaine et les soirs);
- posséder des capacités de leadership (flexibilité, initiative et esprit d'équipe).

Salaire: à négocier en fonction de l'expérience.

Durée de l'emploi: poste permanent à temps complet.

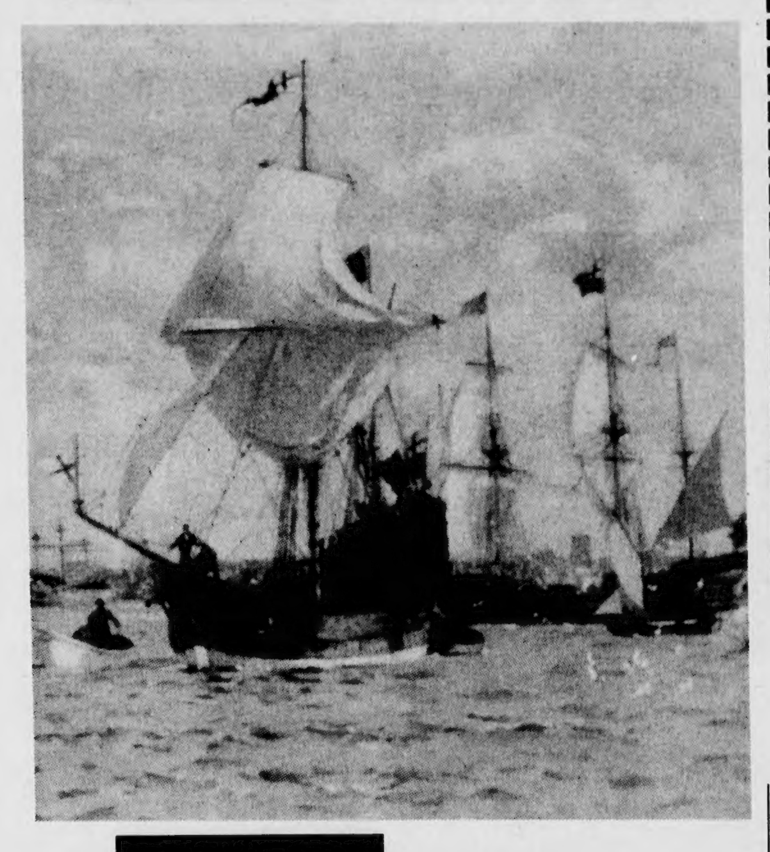
Entrée en fonctions: immédiatement.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, **avant le lundi 2 mai 1994**, à:

Dave LeBlanc
Le Courrier de la Nouvelle-Écosse
C.P. 402, YARMOUTH, N.-É. B5A 4B3
Téléphone: (902) 742-9119
Télécopieur: (902) 742-9110

QUIZ

Comment fut fondée la Baie?



QUESTIONS

1. Quel personnage historique fut tantôt Français et catholique, tantôt Anglais et protestant, témoin de la peste et du grand incendie de Londres et présent à la fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson?

2. Pourquoi Radisson est-il venu en Nouvelle-France?

3. Comment Radisson a-t-il pu connaître la langue et le mode de vie des Indiens?

4. Qui rencontra-t-il alors?

5. Quand eut lieu le premier voyage?

6. Comment furent-ils accueillis?

7. Comment s'appelait le bateau sur lequel a voyagé Des Groseilliers?

8. Quand fut fondée la Compagnie de la Baie d'Hudson?

9. Radisson resta-t-il fidèle à la Compagnie?

RÉPONSES

1. Il s'agit de Pierre-Esprit Radisson, explorateur, coureur des bois et pionnier de La Baie, qui vit le jour en France vers 1640 et mourut en Angleterre en 1710.

2. Il y serait venu rejoindre sa demi-soeur, qui vécut à Québec puis à Trois-Rivières.

3. Il a été enlevé par des Iroquois vers 1651 et a été adopté par une famille hautement considérée. Il a été bien traité, probablement à cause de son jeune âge. Il s'est enfui une première fois, fut repris et torturé. Sa famille indienne le sauva et il reçut un nom indien: Oninga. Il réussit à gagner le Fort Orange en 1653, puis Trois-Rivières en 1654.

4. Le second mari de sa demi-soeur, Médard Chouart des Groseilliers, avec qui il entreprendra des voyages d'exploration.

5. Ils partirent en août 1659 et revinrent en août 1660. Ils avaient gagné le lac Supérieur, étaient entrés en contact avec des Sioux, ramenaient de nombreuses peaux et revenaient accompagnés de quelque 300 Indiens, convaincus qu'il y avait davantage de peaux plus à l'ouest.

6. Des Groseilliers fut jeté en prison, les peaux furent confisquées. Des Groseilliers et Radisson s'embarquèrent alors vers la Nouvelle-Angleterre puis vers Londres, où le roi accepta d'affréter deux bateaux pour un voyage d'exploration.

7. Le Nonsuch, dont la réplique est au Musée de l'Homme et de la nature de Winnipeg. Le Nonsuch réussit à atteindre la Baie d'Hudson, mais l'Eaglet, avec Radisson à bord, connut des avaries et dut faire demi-tour. En octobre 1669, des Groseilliers revient à Londres avec une cargaison de peaux (photo).

8. La charte reçut le sceau royal le 2 mai 1670 et, le 31 mai suivant, les deux explorateurs partirent vers la Baie d'Hudson.

9. En 1675, un Jésuite persuada Radisson de revenir travailler pour la France. Mais il eut encore des problèmes avec l'administration française, et revint à l'Angleterre en 1684. En 1685, 50 pistoles sont offerts en récompense à qui ramènerait l'explorateur à Québec.

Compilé par Sylviane LANTHIER

RECETTE

Gâteau aux crevettes

Une fois qu'ils auront goûté à ce délicieux amuse-gueule, vos invités voudront eux aussi en avoir la recette. Aussi savoureux qu'un cocktail de crevettes, le gâteau aux crevettes est une tartinade au fromage à la crème que vous moulez à votre guise : un régal à la fois pour les yeux et pour le palais!

À court d'idées d'amuse-gueules? Les fromages s'apprêtent de mille et une façons. Cuisez-les pour en faire de croustillants bâtonnets, apprêtez-les et façonnez-les en délicieuses boules, faites-les fondre en une sauce onctueuse, ou encore, servez-les en meules ou en pointes : les fromages accompagnent toujours parfaitement les réjouissances. Alors, mettez-les sur votre liste d'invités!

Gâteau aux crevettes

1/4 tasse (50 mL) d'eau froide
1 sachet de gélatine non aromatisée
1 pqt (250 g) de fromage à la crème, ramolli
1 et 1/4 tasse (300 mL) de sauce cocktail pour fruits de mer en bocal
2 tasses (500 mL) de crevettes cuites hachées
2 c. à table (30 mL) d'oignons verts hachés fin
Pain de seigle cocktail ou craquelins



Verser l'eau froide dans une petite casserole; y saupoudrer la gélatine sur toute la surface. Laisser gonfler pendant cinq minutes. Cuire à feu doux, tout en remuant, jusqu'à ce que la gélatine soit dissoute; laisser refroidir.

Entre-temps, dans le petit bol du malaxeur, battre le fromage à la crème jusqu'à onctuosité. Y battre graduellement la sauce cocktail. Ajouter les crevettes et les oignons verts hachés. Incorporer la préparation de gélatine refroidie.

Verser dans un moule de 4 tasses (1 L). Couvrir et réfrigérer jusqu'à fermeté. Démouler et décorer. Servir avec du pain de seigle cocktail ou des craquelins croustillants.

Donne environ quatre tasses (1 L).

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237–4823

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant



Divers

COMPTABLE disponible pour vous aider avec vos impôts. Coût de 35 $ à 60 $. Livraison gratuite. Marc 233–0886.
362-

REGINE'S CURIOS achète meubles anciens, «curio cabinet», «china cabinet», cristal, argenterie, porcelaine, tableaux. 326 Broadway, Winnipeg, téléphone: 956-5872.
395-

GAGNEZ jusqu'à 346 $ en assemblant nos boules de Noël à domicile. Info: envoyez une enveloppe pré-adressée et timbrée à: Les Fantaisies de Noël, 2212, Gladwin Crescent, suite 100, poste 2197, Ottawa (Ontario) K1B 5N1.
402-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. N.G.
439-

LES PETITES LICORNES: Garderie familiale francophone licenciée ouvre ses portes le 5 juillet au Parc Windsor. Trois ouvertures pour enfants de 2 à 6 ans. Je suis TSE II. Nouveau programme! Nouveaux jouets! Nouveau terrain de jeu! Contactez Nicole au 254–2382 en soirée.
443-

JEUNE FEMME aimerait garder des enfants au mois de juillet et août, du lundi au vendredi, préférablement à Saint-Boniface. Composez le 237–8165.
447-

Recherche

RECHERCHE: Gardien.ne pour venir chez nous à River Park South, parlant le français, non fumeuse/fumeur, pour jeune bébé (5 mois), commençant le 24 mai du lundi au vendredi. Références s'il-vous-plaît. 253–5019.
433-

RECHERCHE: Jeune femme tranquille recherche non-fumeuse pour partager appartement spacieux, boulevard Provencher. Laveuse et sécheuse comprises. Stationnement disponible. Pas d'animaux. 250 $ par mois plus chauffage et électricité. Composez le 237–8165.
446-

À vendre

À VENDRE: motel et maison de 4 ch. à coucher, sur 19 acres, voici une bonne chance d'être à votre compte. Appeler Nap chez Sutton Real Estate au 475–9130, 24 h.
345-

À VENDRE: ferme à boeufs, 1 200 acres, 250 à 300 têtes d'animaux, maison et toutes les machines nécessaires. Appeler Nap chez Sutton Real Estate au 475-9130.
346-

VENTE PRIVÉE: Condo de deux chambres à coucher au 207, rue Masson. Cinq appareils inclus, solarium, ascenseur. 1122 pieds carrés. Composez 233-3753.
398-

À VENDRE: Norwood, 55 500 $, maison à 2 étages en très bon état avec plusieurs rénovations. Appelez Nap Gagnon chez Sutton: 475–9130.
408-

À VENDRE: 531, St-Jean-Baptiste; maison de trois chambres à coucher; fenêtres, tuyauterie et filage en neuf; deux salles de bain, terrain 25 x 117. Prix: 71 900 $. et 529, St-Jean-Baptiste, maison deux pièces, chambre de bain en neuf; terrain 25 x 117. Prix: 28 000 $. Tél. 237–4604.
421-

À VENDRE: à Saint-Malo, maison avec sous-sol, trois chambres à coucher, garage attaché, frigo, poêle, laveuse, sécheuse. 37 800 $. Composez le 347–5256 après 18 h.
430-

MAISON À VENDRE: Vieux Saint-Norbert; trois chambres à coucher, plancher d'érable; poêle à bois; garage. Sur lot boisé et tranquille. 90 000 $. et **1970** Ford 3/4 de tonne. 600 $. 269–2612.
436-

À VENDRE: Honda Civic CX 1990, trois portes, 83 000 km, transmission automatique, cassette AM-FM. Composez le 237–0936 (soir) ou 788–3262 (jour). Demandez François.
444-

VENTE PRIVÉE: Saint-Vital, 79 900 $, superbe bungalow, deux chambres à coucher, salle à dîner, sous-sol fini, garage, nouvelle fournaise et chauffe-eau, air climatisé, aspirateur central; clôturé, cinq appareils ménagers. Open-house samedi de 10 h à 12 h, 327, avenue Regal.
448-

VENTE PRIVÉE: 234, rue Aubert, maison de 10 ans, complètement finie, trois chambres à coucher; garage double. 237–8085.
449-

VENTE DE GARAGE: pâtisseries, artisanat; 7 et 8 mai 1994; 8 h à 16 h; 9, baie Erie au Parc Windsor.
452-

À louer

À LOUER: Grand appartement, 2 ch. à coucher, patio, réfrigérateur, cuisinière, laveuse et sécheuse. 475 $ par mois, stationnement inclus. À Saint-Adolphe, 10 minutes du périmètre, accès aux écoles française, d'immersion et anglaise. 883–2153 après 18 h.
416-

À LOUER: 1 chambre à coucher, 410 $. Libre le 1er mai. 2 chambres à coucher, laveuse et sécheuse inclus, stationnement. 450 $. Libre immédiatement. 233–7652 ou 233–2520.
418-

À LOUER: Appartement à Saint-Boniface, une chambre à coucher. Libre le 1er mai. 237–9133 ou 895–1667.
435-

À LOUER: Nous cherchons un ou deux locataires pour partager un duplex. Près du Collège et autobus. Appelez Lorraine au 237–5869 ou Michelle au 433–7449.
440-

À LOUER: 1/2 garage. 35 $/mois. 235–1745.
441-

À LOUER: À Saint-Boniface, rez-de-chaussée d'une maison avec sous-sol, deux chambres à coucher, réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sécheuse; garage, cour. Services / chauffage compris. Libre le 1er juin. 233–0294.
450-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue Marion, près de Taché. 335 $ par mois avec chauffage et eau. 269–1178.
451-

CONCOURS Identifiez nos

Gens d'affaires

À GAGNER: 1 500 $

en bons d'achat chez n'importe quel commerçant participant *(15 prix de 100 $ chacun)*

Règles à suivre

Le concours consiste à identifier correctement les quinze personnes apparaissant sur les photos numérotées de 1 à 15. Il faut mettre le numéro de photo de chaque individu dans la case correspondant à son nom. Tous les noms des gens d'affaires à identifier se trouvent dans le coupon de participation au bas de la page.

Une photo sera identifiée à chaque semaine dans un reportage qui sera publié dans la page du concours.

Le concours prend fin le 27 avril 1994 à midi, heure à laquelle le tirage aura lieu. Tous les coupons de participation doivent nous être parvenus avant cette date et heure à l'adresse suivante:
Concours Identifiez nos gens d'affaires,
LA LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, Mb, R2H 3B4.

Les gagnants et gagnantes seront choisis au hasard parmi toutes les bonnes réponses tirées. Pour gagner, il faut avoir les 15 bonnes réponses.

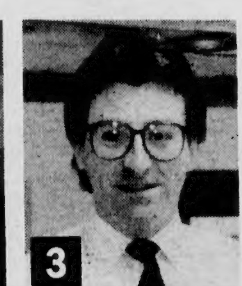
Les noms des gagnants et les réponses seront publiés dans La Liberté du 29 avril 1994. **Les prix à gagner sont 15 bons d'achat de 100 $** chacun chez n'importe quel commerçant participant au concours, sauf la Caisse populaire de Saint-Boniface qui n'acceptera aucun coupon d'achat. Aucune substitution en argent. Il faut être âgé de 18 ans et plus pour participer au concours.

Un seul coupon par enveloppe. Aucune enveloppe ne sera ouverte avant le tirage au sort. Les photocopies ne sont pas acceptées.

Les employé.e.s de La Liberté et les membres de leur famille ne sont pas éligibles au concours.

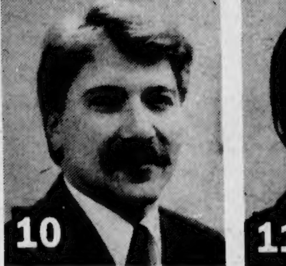
Tous les détails du concours sont disponibles à La Liberté, en français seulement.

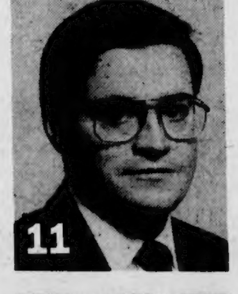


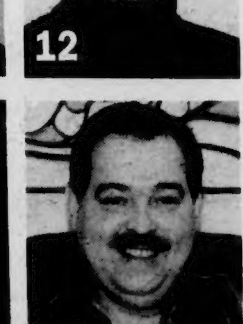










Nos 15 gagnants!



Le tirage des 15 gagnants a eu lieu dans les locaux de La Liberté le 27 avril 1994 à midi.

Pour gagner, il fallait que les participants dont les coupons valides ont été tirés au sort, aient les 15 bonnes réponses.

Les noms des gagnants ont été tirés par le président de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, M. Gabriel J. Forest, f.c.a. en compagnie de Jean-François Lacerte, directeur de La Liberté (voir photo).

Nos gagnants recevront chacun un chèque de 100 $ fait à l'ordre du commanditaire participant de leur choix, ou encore un coupon du même montant échangeable chez tous les commerces participants, à l'exception de la Caisse populaire de Saint-Boniface.

Parmi les 1 277 coupons valides que nous avons reçus, les 15 gagnant.e.s sont:

Nicole Dupéré, de Saint-Boniface
Léopold Chartier, de Sainte-Agathe
Roseline Desrosiers, de Vermette
Johanne Gosselin, de Saint-Jean-Baptiste
Denis Arbez, de Saint-Claude
Agathe Fournier, de Saint-Vital
Rosemarie Proteau, de Saint-Boniface
Georgette Vrignon, de Saint-Boniface
Aimé et Lucie Gauthier, de La Broquerie
Pauline Dufresne, de Winnipeg
Guy Jubinville, de Saint-Boniface
Alice Chaput, de Sainte-Anne
Gisèle Robin, de Saint-Boniface
Éveline Champagne, de Saint-Boniface
Gisèle Connely, de La Broquerie

Merci à tous nos participants et aux 15 membres de la Chambre de commerce francophone de St-Boniface pour leur soutien dans cette promotion.

COUPON DE PARTICIPATION



12 CLAUDE FOREST, Assurances Forest Ltée, 237-8434	14 CLAUDE FIOLA, Dominion Window & Door Ltd 334-4301	5 CYRIL PARENT et PHILIPPE DUPAS, Appeal Graphics 989-5252
13 CHARLES BRUNET, Monuments Brunet, 233-7864	8 DENIS J. MARCOUX, Salon mortuaire Desjardins, 233-4949	3 ROLAND BOILY, Bathub King, 237-5267
15 RAYMOND SIMARD, Simaco Construction, 237-4798	4 RICHARD BOYER, The Winnipeg Sun, 694-2022	1 CLÉMENT PERREAULT, Le Club La Vérendrye, 233-8997
10 DONALD SMITH, Caisse populaire de St-Boniface 237-8874	2 LOUISE MARION-GRANT, Le Sportex, 235-4407	11 GILLES CHAPUT, BDO Dunwoody Ward Mallette 233-8593
9 PETER ARNOLD, Arnold Computers, 235-1329	6 ROSANNE MARCOUX, Bonifax Info-centre, 231-2664	7 GILBERT TEFFAINE, Société Radio-Canada, 788-3141 (télé)

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

Ville: ______________ Code postal: ______________

Âge: ______________ Tél.: ______________

Conservez ce coupon durant les semaines de la promotion et identifiez nos commerçants chaque semaine.